

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 29 décembre 2024 / 27 jounada al thania 1446 - N° 3731 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

ALGÉRIE - AZERBAÏDJAN

Tebboune présente ses condoléances à son homologue azerbaïdjanaise suite au crash d'un avion

P. 24

JUSTICE

M. Boudjemaa supervise l'installation des membres de la Commission nationale du droit international humanitaire

P. 24

PALESTINE

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 45.484 martyrs et 108.090 blessés

P. 15

FINANCE

M. Faid : 2025 sera l'année "des réformes économiques et du soutien à la stabilité"

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a affirmé que 2025 sera "une année charnière pour le processus d'approfondissement des réformes économiques et de soutien à la stabilité", indique, vendredi, un communiqué du ministère. Intervenant lors de la réunion de la Commission nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, et de financement de la prolifération des armes de destruction massive, tenue jeudi au siège du ministère, M. Faid a fait savoir que 2025 sera "une année charnière pour le processus d'approfondissement des réformes économiques et de soutien à la stabilité, mais aussi celle de l'élargissement de l'assiette fiscale, ce qui permettra de gérer les risques liés à l'économie informelle et aux opérations en espèces". P. 6



RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS

Placer les collectivités locales au centre du nouveau modèle économique (experts)

P. 3

CYCLISME

Madar Pro Cycling Team a marqué l'histoire durant la saison 2024 et se projette pour une saison prometteuse en l'An 2025 avec un objectif principal de maintenir sa suprématie africaine et améliorer son classement mondial

Par Abed Meghit

P. 24

ALGÉRIE POSTE

Alger : M. Zerrouki inspecte le Centre national de fabrication et personnalisation des cartes EDAHABIA

P. 3

SANTÉ

SURVEILLANCE DU CŒUR
Quels examens clés et pour qui ?

P. 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (15^e JOURNÉE)
Le CRB revient en force

P. 22



CONSTANTINE
Hidaoui préside l'ouverture du 20^e Festival national du théâtre pour enfants

P. 16

ORAN

Lancement du concours "Houffadh El-Wahy" de récitation du Saint Coran

P. 2

DÉCÈS DU JOURNALISTE TAHAR BOUDJEMAA

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses condoléances



La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, jeudi, ses sincères condoléances suite au décès du journaliste au quotidien "Le national éco", Tahar Boudjemaï.

"La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a appris avec une immense tristesse le décès du journaliste au quotidien +Le national éco+ Tahar Boudjemaï", lit-on dans le message de condoléances.

En cette douloureuse épreuve, la Direction générale de la communication "présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à l'ensemble de la corporation médiatique, pariant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à ses proches. +A Allah nous appartenons, à Lui nous retournerons+".

CONCOURS DE RECRUTEMENT À LA "SONATRACH"

Changement de l'horaire de l'examen du soir du vendredi 3 janvier 2025

Le groupe Sonatrach a annoncé, vendredi dans un communiqué, le changement de l'horaire de l'examen du soir du vendredi 3 janvier 2025, au niveau de tous les centres concernés par le concours national de recrutement qui se déroulera du 29 décembre 2024 au 4 janvier 2025.

"Sonatrach informe tous les candidats inscrits pour passer l'examen du soir du vendredi 3 janvier 2025 d'un léger changement de l'horaire de cet examen au niveau de tous les centres concernés.

Ainsi, l'examen aura lieu de 15h00 à 17h30, contrairement aux autres jours", précise le communiqué. A cette occasion, le groupe a invité tous les candidats concernés à "respecter le nouvel horaire, en s'assurant de se présenter à l'heure indiquée munis des documents requis", ajoute la même source.

BANQUES

La Cnep-Banque ouvrira aujourd'hui deux nouvelles agences à M'sila et Ouargla

La CNEP-Banque ouvrira aujourd'hui prochain deux nouvelles agences à M'sila et Ouargla, et ce dans le cadre de son programme visant à élargir sa présence et à répondre aux besoins de sa clientèle, a-t-elle indiqué jeudi dans un communiqué.

Ces nouvelles agences, précise-t-on de même source, "proposent une gamme riche de services bancaires adaptés aux besoins des particuliers, professionnels et entreprises.

Elles offrent également des solutions de finance islamique, répondant ainsi aux attentes d'une clientèle à la recherche de services financiers conformes aux principes de la Charia".

Avec l'ouverture de ces deux nouvelles représentations, le réseau commercial de la CNEP-Banque compte désormais 226 agences, indique la banque publique, ce qui réaffirme "sa volonté de contribuer activement au développement économique des régions concernées".

ACCIDENTS DE LA ROUTE 7 morts et 461 blessés en 48 heures (Protection civile)



Sept (7) personnes sont décédées et 461 autres ont été blessées, dans des accidents de la route, enregistrés au cours des dernières 48 heures, à travers plusieurs wilayas du pays, indique, samedi, un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Adrar avec 02 personnes décédées et 09 autres blessées suite à une collision entre 3 véhicules, survenue sur la route Kasr Touki, dans la commune Tamantite.

La Protection civile est intervenue, également, pour prodiguer des soins de première urgence à 49 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone CO, émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles à travers plusieurs wilayas du pays, déplorant, toutefois, le décès de 02 personnes, dont l'une d'elles, est un homme âgé de 49 ans, intoxiquée par le monoxyde de carbone (CO) émanant d'un réchaud traditionnel (Tabouna) au domicile familial, dans la wilaya d'Annaba et la seconde victime est un adolescent âgé de 16 ans intoxiquée par le CO émanant d'un tuyau d'échappement d'un véhicule, au niveau de la commune de Barika.

Parmi ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya de Djelfa sont intervenus, suite à 03 explosions de gaz butane suivies d'incendies, ayant causées des blessures et des brûlures à 9 personnes.

Aussi, les secours de la Protection civile de la wilaya de Touggourt sont intervenus, suite à l'effondrement d'une toiture d'une habitation précaire, à la cité Sidi Moussa, commune de Tibessbest, causant des blessures à 04 personnes.

3 morts et 199 blessés au cours des dernières 24 h (Protection civile)

Trois (3) personnes sont décédées et 199 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique, vendredi, un communiqué des services de la Protection civile.

Les unités de la Protection civile sont intervenues, durant la même période, pour prodiguer des soins de première urgence à 32 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone (CO) émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau au niveau de plusieurs wilayas.

Les services de la Protection civile appellent les citoyens à la prudence et à la vigilance ainsi qu'au strict respect des règles de sécurité, afin d'éviter davantage de pertes humaines et matérielles.

Khenchela : un mort et trois blessés dans un accident de la route à M'toussa (protection civile)

Une personne a trouvé la mort, trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu samedi à la commune de M'toussa dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris, auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la route nationale (RN) N 32 dans son segment reliant les communes de M'toussa et Khenchela , au lieu-dit Elbassan suite à une collision entre deux véhicules selon la même source qui a détaillé qu'une personne âgée de 74 ans est morte sur le lieu de l'accident , tandis que trois autres âgées entre 19 et 51 ans ont été blessées . La dépouille mortelle a été déposée à la morgue de l'EPH Ahmed Ben Bella de la ville de Khenchela , tandis que les trois blessés ont été transférés vers les urgences médicales de la même structure de santé a-t-on indiqué .

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de cet accident, a conclu la même source.

CONCOURS

Oran : lancement du concours "Houffadh El-Wahy" de récitation du Saint Coran



Le concours "Houffadh El-Wahy" de récitation du Saint Coran a débuté samedi à la mosquée "Emir Abdelkader" d'Oran, avec la participation d'environ 100 candidats âgés entre 10 et 65 ans.

Lors de la séance inaugurale de cette manifestation, organisée par l'association "El-Fourkane" pour l'apprentissage du Coran, en coordination avec la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya d'Oran, Cheikh Abderrahim Bendjebbour, membre du Conseil scientifique de la direction, a salué l'initiative, soulignant que ce concours s'inscrit dans le cadre des efforts associatifs visant à enseigner et à mémoriser le Coran.

Il a ajouté que l'initiative "contribue à renforcer la référence religieuse et l'identité nationale, notamment auprès des jeunes". Lors de la première étape de ce concours, les participants devront réciter, sans interruption, 15 hizbs du Saint Coran, a indiqué Inchirah Lefas, membre du bureau de l'association "Al-Fourkane ". La deuxième étape, prévue au mois d'avril prochain, consistera à réciter 30 hizbs, suivie de 45 hizbs, lors de la troisième étape en juin.

Le concours sera clôturé par la récitation complète des 60 hizbs du Coran à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de l'Indépendance, a-t-on fait savoir. Pour rappel, cette association, fondée en 2005, compte plusieurs branches à travers la wilaya d'Oran, accueillant environ 1.500 apprenants qui suivent un programme de mémorisation du Saint Coran.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Khenchela : saisie de plus de 7.200 comprimés psychotropes et arrestation de 7 individus (Sûreté)

Les éléments de la Sûreté de wilaya de Khenchela, intervenant en coordination avec l'Armée nationale populaire (ANP) ont saisi, au cours de deux (2) opérations distinctes, 7.248 comprimés psychotropes et arrêté 7 individus, a-t-on appris samedi auprès de la cellule de communication de ce corps constitué.

La première opération a été menée par les policiers de la brigade de recherches et d'intervention (BRI) à la suite d'informations faisant état des activités d'un groupe criminel transportant une "quantité importante de substances psychotropes à bord de deux véhicules en provenance d'une wilaya voisine située au sud de la wilaya de Khenchela", a indiqué la cellule de communication à l'APS.

Le plan mis en place de concert avec les éléments de l'ANP relevant du secteur militaire opérationnel de Khenchela a abouti à l'interception des deux véhicules en question, à savoir une voiture de tourisme et un camion à bord desquels circulaient 4 individus, a ajouté la même source, précisant que la fouille des deux véhicules a permis la découverte et la saisie de 5.970 comprimés psychotropes et une somme d'argent de 1,6 million de dinars, avant que les 4 suspects et la drogue ne soient transférés au siège de la brigade pour complément d'enquête.

La seconde opération a été également déclenchée à la suite d'informations signalant la présence d'un individu transportant une quantité de substances psychotropes, voyageant à bord d'un bus de voyageurs.

La personne suspecte (27 ans) a été appréhendée en possession de 58 comprimés, en même temps que 2 de ses complices (28 et 34 ans) qui détenaient 1.220 comprimés psychotropes, selon les services de la Sûreté de wilaya.

Des dossiers pénaux ont été établis à l'encontre des 7 suspects pour "détention et trafic de substances psychotropes" avant leur présentation devant le procureur de la République territorialement compétent, a-t-on conclu de même source.

RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS

Placer les collectivités locales au centre du nouveau modèle économique (experts)

Les recommandations issues de la rencontre Gouvernement-walis, tenue ces deux derniers jours, permettront d'améliorer la gestion financière et fiscale et de renforcer l'exploitation des richesses au niveau local, ce qui conférera aux collectivités locales une place importante dans le nouveau modèle économique, ont déclaré jeudi à l'APS des experts économiques.

Les conclusions de cette rencontre, ouverte par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constituent "le prolongement naturel" d'une série de réformes économiques ayant touché, ces dernières années, différents secteurs, notamment avec l'adoption d'un nouveau cadre législatif pour l'investissement, où les collectivités locales sont davantage impliquées dans le nouveau modèle économique", a déclaré l'expert économique El Houari Tighersi.

Soulignant qu'on ne peut pas parler d'une "économie performante sans l'implication de la commune et de la wilaya", M. Tighersi a indiqué que de nombreux défis se dressent sur la voie d'une contribution économique optimale des collectivités locales, à savoir développer les compétences des élus et leur donner plus de liberté d'initiative, tout en trouvant des mécanismes appropriés pour associer la société civile et les citoyens à la prise de décision. L'expert s'attend à ce que les recommandations et les propositions issues de la rencontre Gouvernement-



walis contribuent à enrichir les différents textes en cours d'élaboration, notamment les lois relatives à la commune et à la wilaya, la loi sur le partenariat public-privé (PPP), ainsi que les textes relatifs aux pratiques commerciales et à l'organisation des marchés locaux.

Les collectivités locales seront impliquées dans la collecte des impôts et l'attractivité de l'investissement, en sus de nombreuses autres activités économiques, ce qui les amènera à jouer un rôle "clé" dans l'accompagnement du développement socioéconomique.

De son côté, l'expert et consultant en économie,

Abdelkader Slimani, a estimé que "les élus locaux sont à l'aube d'un grand changement", car la mise en œuvre des recommandations de cette réunion "leur permettra de contribuer effectivement à la création de richesses".

Dans ce sillage, les collectivités locales seront chargées d'exploiter le potentiel économique et immobilier, dans le cadre d'une vision en phase avec les normes d'efficience et de rentabilité.

L'expert a valorisé l'accès mis par la réunion sur la sécurité hydrique et alimentaire, notamment en ce qui concerne l'augmentation des superficies de production des fourrages, des céréales et des

cultures stratégiques ainsi que l'accélération de la réalisation des stations de dessalement d'eau de mer, soulignant que ces mesures seront au profit du citoyen.

Et d'estimer que la création d'un office de gestion des zones franches et des micro-zones industrielles au niveau des communes figure "parmi les importantes recommandations issues de la réunion". A noter que la rencontre Gouvernement-walis a été marquée par l'organisation de cinq (5) ateliers portant sur "les leviers financiers et budgétaires favorisant un développement socioéconomique local équilibré et durable", "la sécurité alimentaire et hydrique: enjeux majeurs de la stratégie de développement", "l'économie locale: les défis à relever pour créer la richesse et l'emploi", "Numérisation et modernisation des services publics de proximité: pour une meilleure efficacité de l'action publique au service du citoyen" ainsi que "planification et gestion urbaine de la ville : pour assurer aux citoyens un cadre de vie de qualité".

Des parlementaires saluent les orientations du Président de la République

Des parlementaires des deux chambres du Parlement ont salué les orientations données par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'ouverture des travaux de la rencontre Gouvernement-walis tenue les 24 et 25 décembre courant, ainsi que les conclusions de cette réunion, étant un appui à la promotion des activités des collectivités locales.

Ainsi, le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Zouhaier Nasri, indique que "la tenue de cette rencontre au début du nouveau mandat présidentiel est importante, car ayant défini les contours de la prochaine étape et tracé la feuille de route des collectivités locales".

La promulgation des codes communal et de wilaya "permettra de se focaliser sur la création de la richesse et l'investissement local, eu égard à l'élargissement des prérogatives des présidents des Assemblées populaires communales (APC), bénéficiant ainsi d'une marge de gestion plus large".

Dans ce cadre, Zakaria Belkheir, député à l'APN du Parti "Mouvement de la société pour la paix" (MSP) considère que cette réunion avec les walis constitue "une étape importante pour passer en revue les dossiers de développement, le progrès accompli et l'interaction avec les nouvelles lois, notamment en matière d'investissement, mais aussi la vision prospective des col-

lectivités locales". Il a salué aussi l'élargissement des prérogatives des présidents d'APC et du processus de numérisation, ce qui "aura un impact positif sur les collectivités locales et renforcera la décentralisation", a-t-il dit.

Abondant dans le même sens, Lahcen Laâbid, député du groupe des Indépendants considère que la rencontre Gouvernement-walis a abouti à "des conclusions importantes véhiculant des messages positifs pour la relance du développement local", en mettant l'accent sur la nécessité de "promouvoir la performance de gestion des walis". Le député a qualifié d'"importante" cette rencontre qui s'est focalisée sur "le développement local et les lacunes que le président de la République a appelé à y remédier", rappelant, entre autres, ses instructions concernant la réalisation des grands projets".

Il s'est également félicité du fait que cette rencontre a évoqué l'élargissement des prérogatives des élus tout en permettant aux APC de conclure des partenariats d'investissement plus larges".

De son côté, le député du parti du Mouvement El-Bina, Kamel Ben Khrouf, a souligné que "l'objectif majeur de cette rencontre est l'élargissement de la concertation et les rencontres entre l'exécutif et l'administration locale", estimant que les ateliers organisés au cours de cette rencontre "ont abordé des

points importants, d'autant plus que l'élargissement des débats est à même de parvenir à davantage de solutions".

A ce propos, le président du Groupe parlementaire du tiers présidentiel au Conseil de la nation, Saed Arous, a indiqué que le président de la République a évoqué, dans son allocution prononcée lors de cette rencontre, les codes communal et de wilaya et leur adaptation à l'investissement, d'autant que l'Algérie s'apprête de se lancer dans l'investissement, tous domaines confondus, a-t-il précisé.

En ce qui concerne l'élargissement des prérogatives des élus, le même sénateur a fait remarquer que cette catégorie "représente les cellules les plus proches de la gestion des affaires des citoyens, d'où l'importance de cet élargissement".

Pour sa part, le membre du Conseil de la nation, Fouad Sebtaoui, a estimé que le président de la République "réaffirme, à chaque occasion, sa volonté de poursuivre sa politique de dialogue et de concertation pour trouver les meilleures méthodes afin de promouvoir le développement, en particulier au niveau local", ajoutant que les conclusions de la rencontre Gouvernement-walis "constituent un nouveau jalon au développement local, ce qui est essentiel à ce stade, notamment avec le budget important alloué à ce domaine".

EDUCATION NATIONALE

L'approbation par le Conseil des ministres des statuts particuliers et du régime indemnitaire témoigne de la considération que porte le Président de la République à l'éducateur (ministre)

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Saghir Sadaoui a salué, jeudi, l'approbation par le Conseil des ministres des statuts particuliers et du régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Education nationale, qualifiant d'"historique" cette décision qui témoigne de la considération que porte le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à l'éducateur.

Dans un entretien accordé à la Télévision publique algérienne, le ministre de l'Education a exprimé, au nom de la famille éducative, sa profonde gratitude au Président de la République pour la considération qui lui a accordée, à travers l'approbation par le Conseil des ministres des statuts particuliers et du régime indemnitaire. Cet acquis historique "témoigne de la considération que porte le Président de la République à l'éducateur et à son rôle noble dans l'éducation des générations et l'ancrage des fondements de la société algérienne", a-t-il dit.

Ces statuts garantissent le droit à une retraite "optionnelle", cinq (05) ans avant l'âge légal, la profession d'enseignant étant "épuisante".

Le statut particulier "met en valeur les qualifications acquises lors du recrutement, de l'intégration et tout au long de la carrière", précise-t-il.

Il valorise également l'expérience professionnelle des membres de la famille éducative dans les nouveaux corps, et encourage le perfectionnement des compétences par la formation, l'expérience et l'obtention de diplômes, ajoute le premier responsable du secteur. Les statuts particuliers "prévoient de nouveaux grades pour les corps des fonctionnaires de l'enseignement, de l'éducation, de l'orientation et du conseil scolaire et professionnel, des laboratoires, de la restauration scolaire, des services économiques, de l'administration des établissements de l'éducation et de l'enseignement, ainsi que ceux de l'inspection".

Le texte de loi garantit également "la régularisation de la situation des fonctionnaires de l'encadrement pédagogique à travers la création de nouveaux grades pour leur classification et la définition des missions qui leur sont confiées. Parmi les nouveaux grades, figure celui d'enseignant "distingué", créé en faveur des professeurs déployant des efforts supplémentaires et obtenant des diplômes".

ALGÉRIE POSTE

Alger : M. Zerrouki inspecte le Centre national de fabrication et personnalisation des cartes EDAHABIA

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a inspecté le Centre national de fabrication et personnalisation des cartes EDAHABIA à Birtouta (Alger), où il a souligné la nécessité d'accélérer l'opération d'augmentation de sa capacité de production, indique, vendredi, un communiqué du ministère.

Lors d'une visite effectuée jeudi à ce Centre, M. Zerrouki a insisté sur la nécessité "d'accélérer l'opération d'augmentation de la capacité de production" du centre, le qualifiant de "pôle stratégique pour le développement du paiement électronique en Algérie afin d'atteindre 50.000 cartes/jour avant la fin du premier trimestre de l'année 2025", précise la même source. Ces efforts viennent en réponse à la demande croissante sur les cartes EDAHABIA, étant l'un des principaux piliers pour le renforcement de l'intégration financière et le développement des systèmes de paiement électronique, conformément à la feuille de route du Gouvernement", ajoute le ministre. A ce propos, M. Zerrouki a appelé "au respect des délais de délivrance de ces cartes, aussi bien pour les nouvelles demandes que pour le renouvellement, en veillant à garantir les normes de qualité et de sécurité". Au terme de sa visite, le ministre a mis l'accent sur l'importance du partenariat entre le Centre et les établissements bancaires, saluant les "efforts consentis pour réaliser ces objectifs nationaux, au service de l'économie numérique et du développement durable", lit-on dans le communiqué.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 8.000 enseignants-chercheurs recrutés en 2023 (ministre)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, jeudi à Alger, que le secteur avait recruté 8.000 enseignants-chercheurs en 2023 et 1.725 maîtres-assistants au cours de l'année 2024, ce qui a permis d'améliorer l'encadrement pédagogique.

"L'opération de recrutement au titre de l'année 2023 a concerné 8.000 enseignants-chercheurs à des postes permanents dans différentes spécialités scientifiques et littéraires, et au titre de l'année 2024, 1.725 maîtres-assistants ont été recrutés, ce qui a permis de réduire le taux national d'encadrement pédagogique", a précisé M. Baddari lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales.

Concernant le recours de certaines universités à des enseignants vacataires pour garantir l'encadrement, le ministre a indiqué que ces enseignants étaient sollicités "qu'à titre exceptionnel", pour remplacer les enseignants en stages ou en congé maladie de longue durée.

S'agissant du double diplôme, le ministre a rappelé que depuis l'année universitaire 2023-2024, des formations sanctionnées par un double diplôme avec un seul baccalauréat ont été introduites, une initiative qui a été élargie durant l'année universitaire en cours avec "l'habilitation de 13 nouvelles offres de formation dans 7 universités".

Selon le ministre, ces efforts ont été renforcés par l'habilitation d'offres de formation pour préparer un diplôme universitaire à double compétence, ce qui permettra aux étudiants de suivre des formations dans plusieurs spécialités en même temps et "d'acquérir des compétences à même de s'adapter aux exigences de l'évolution rapide des métiers". Par ailleurs, M. Baddari a évoqué le processus de numérisation dans le secteur, soulignant que les étudiants ont réussi à s'adapter à ce processus, notamment en ce qui concerne le choix des formations et des spécialités, ainsi que l'organisation de visites virtuelles aux établissements universitaires via la technique vidéo 360.

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Les ressources hydrauliques non conventionnelles au centre de la stratégie du secteur (Derbal)

Le ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, a affirmé jeudi que la stratégie du secteur en matière d'approvisionnement en eau potable, à la lumière de la faible pluviométrie, repose sur l'exploitation des ressources non conventionnelles, notamment l'eau de mer dessalée, ainsi que sur l'interconnexion des barrages et des grands transferts d'eau.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Ayoub Hammad, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de plusieurs membres du gouvernement, le ministre a indiqué qu'en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les wilayas intérieures situées dans un rayon de 150 km des stations de dessalement d'eau de mer bénéficieront de l'eau potable qu'elles produisent, ce qui améliorera nettement le service public de l'eau potable.

Cette mesure permettra d'économiser des

70^e ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION Hidaoui préside la cérémonie de distinction des lauréats des concours nationaux

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé, vendredi soir à Alger, la cérémonie de distinction des jeunes lauréats des concours nationaux organisés à l'occasion de la commémoration du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération.



La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, du président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Nouredine Benbrahim, du Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, ainsi que de représentants des ministères de la Communication et des Moudjahidine et des Ayants-droit. A cette occasion, M. Hidaoui a salué le patriotisme des jeunes algériens qui demeurent fidèles au message des Chouhada et des Moudjahidine.

Le ministre a indiqué que, dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire de la glorieuse Révolution de libération, son département avait tracé "un programme vi-

sant à promouvoir les valeurs nationales et l'attachement à notre Histoire et à notre Mémoire", et ce, à travers l'organisation de concours et d'événements mettant en

avant les jeunes talents". Mme Meddahi, de son côté, souligne l'attachement de son secteur, en tant que levier économique, à contribuer activement aux efforts de déve-

loppement national et à soutenir les jeunes talents en mettant à leur disposition des espaces permettant la valorisation de leurs créations". Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat "s'attèle à la promotion, au développement et à la modernisation du tourisme des jeunes", en associant cette catégorie à l'organisation d'activités touristiques adaptées à leurs centres d'intérêt, tout en œuvrant à "la promotion des services touristiques par la formation de jeunes qualifiés", a-t-elle ajouté.

Les lauréats ont été distingués dans diverses catégories, notamment le court métrage dédié à la Mémoire nationale, un slogan et un spot publicitaire dédiés au 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution.

SOCIÉTÉ CIVILE

Le président de l'ONSC reçoit Mme Saâda Arbane

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Nouredine Benbrahim, a reçu, hier, Mme Saâda Arbane, dans le cadre des efforts de l'Observatoire visant à l'accompagner suite à son affaire qui a suscité un grand intérêt à l'échelle nationale et internationale, indique un communiqué.

Lors de cette rencontre, tenue au siège de l'ONSC, M. Benbrahim a souligné son engagement à "suivre les affaires ayant trait aux droits individuels et collectifs", insistant sur "l'impératif d'apporter tout le soutien nécessaire à quiconque se

trouve confronté à une injustice", selon le communiqué.

La rencontre a également porté sur "les voies de renforcement de la solidarité au sein de la société pour surmonter cette étape de manière juste et équitable", selon la même source.

Mme Saâda Arbane a, à cette occasion, exprimé "toute sa reconnaissance pour le soutien qu'elle a reçu de la part des différentes catégories de la société", soulignant "l'importance du rôle de la société civile pour faire face à ce genre d'affaires". Cette rencontre intervient après

une importante activité organisée par l'Observatoire en collaboration avec le Conseil national de l'Ordre des médecins d'Algérie, axée sur "la déontologie juridique et médicale dans le cadre du secret médical".

Au terme de la rencontre, M. Benbrahim a affirmé que de telles affaires permettent de "réaffirmer l'importance de la solidarité", rappelant l'engagement de l'Observatoire à soutenir les causes justes et à accompagner les individus lésés pour parvenir à des solutions qui leur rendent justice", conclut la même source.

ENVIRONNEMENT

Ouverture à Alger de la conférence de formation nationale sur l'entrepreneuriat vert

Les travaux de la Conférence de formation nationale sur l'entrepreneuriat, l'entrepreneuriat vert et l'économie circulaire, organisée par le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE) au profit des porteurs de projets et de start-up, ont débuté, jeudi à Alger, indique un communiqué du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie.

Présidant l'ouverture de la Conférence, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a mis en avant le rôle pivot que joue le secteur "pour assurer des opportunités de formation de qualité en lien avec différents thèmes environnementaux au profit des jeunes porteurs d'idées innovantes et de start-up, dans le but de contribuer à la croissance d'une économie nationale qui repose sur la connaissance, les technologies modernes et l'investissement dans les projets verts en vue de réaliser le développement durable".

quantités importantes d'eau des barrages qui seront réaffectées au secteur agricole, qui bénéficiera également des eaux usées après un traitement tertiaire, "sans restriction", pour l'irrigation des arbres fruitiers, des légumineuses et même des légumes, a-t-il ajouté.

D'autre part, plusieurs régions du pays seront approvisionnées en eau potable par l'interconnexion des barrages, dans le cadre de la solidarité hydrique entre les régions les mieux et les moins pourvues en eau, ainsi que par les grands transferts d'eau Sud-Sud et Sud-Nord, a expliqué le ministre.

Répondant à une question sur l'approvisionnement en eau potable des communes du sud de Sétif, le ministre a précisé que le secteur a enregistré plusieurs opérations de réalisation et d'équipement de nouveaux forages et de réhabilitation de ceux en cours d'exploitation, permettant la mobilisation d'une quantité supplémentaire d'eau équivalente à 6000 mètres cubes par jour. Le projet

de raccordement et d'équipement du forage "Boutaleb 2" fournira 5000 mètres cubes d'eau supplémentaire par jour, ce qui améliorera les plages horaires de distribution de l'eau. Dans le même sillage, il a fait part de l'élaboration d'une étude portant sur la prise en charge des déversoirs d'eaux usées des communes d'El Hammam et Boutaleb, afin d'éliminer les rejets anarchiques des eaux usées dans ces deux communes, précisant que le projet comprend la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées par bassins naturels. A une question sur la mobilisation des ressources hydrauliques superficielles par la construction de barrages dans la wilaya de Batna, le ministre a affirmé que le secteur des ressources en eau, par le biais de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), a élaboré des études détaillées pour plusieurs barrages, mais ces projets ont été gelés.

Ces ouvrages jouent un rôle "important" dans l'approvisionnement des habitants en

eau potable et en eau d'irrigation au niveau local, selon M. Derbal, qui a assuré que le secteur "consentira davantage d'efforts pour inscrire les projets de ces barrages".

Répondant à une question sur l'assainissement dans la ville de Timimoun, le ministre indiqué que les services du secteur ont préparé un schéma directeur pour cette ville, qui servira de "véritable référence", sur la base duquel seront prises toutes les mesures qui contribueront à la modernisation et au développement des réseaux d'assainissement de la ville, ce qui permettra d'éliminer définitivement tous les points noirs.

Concernant la réutilisation des eaux de la station de Timimoun, il a précisé qu'une partie des eaux produites par cette station est actuellement utilisée pour l'irrigation des espaces verts dans son voisinage, ajoutant que son département ministériel "examinerá la possibilité d'utiliser ces eaux pour l'irrigation des palmeraies".

La ministre a également souligné que la formation des jeunes en la matière ne se limitait pas à enrichir leurs connaissances, mais tend à les ériger en leader de projets innovants pour la protection de l'environnement, l'éducation d'une économie verte et l'amélioration de la qualité de la vie, note le communiqué.

Dans ce cadre, Mme Djilali a appelé à œuvrer à établir une économie alternative qui soutient l'exploitation optimale et rationnelle des ressources naturelles, tout en garantissant, dans ses réformes, le bien-être des générations actuelles et futures, face aux nouveaux défis économiques et environnementaux auxquels l'Algérie est confrontée, à l'instar des autres pays du monde, a ajouté la même source. La cérémonie d'ouverture de cette rencontre, organisée dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à soutenir et accompagner les

jeunes porteurs de projets innovants et les start-up, a été rehaussée par la présence de la Secrétaire générale du ministère, du directeur général de l'environnement et du développement durable, de l'inspecteur général, d'un représentant du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, ainsi que d'un représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en sus des représentants des incubateurs universitaires et de cadres du ministère. Le cycle de formation, qui se poursuivra jusqu'au 29 décembre, a également vu "une participation de qualité et distinguée des jeunes porteurs de projets innovants et de start-up dans le domaine environnemental de la wilaya d'Alger, ainsi que la participation à distance de tous les attachés des maisons de l'environnement à travers le pays", conclut le communiqué.

APS

MOSTAGANEM

Récolte de plus de 350.000 qx de pommes de terre tardives (DSA)

Plus de 350.000 quintaux (qx) de pommes de terre tardives (arrière-saison) ont été récoltés dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris, hier, auprès de la direction des Services agricoles de la wilaya (DSA).

Selon un bilan provisoire du service de l'Organisation de la production et de l'appui technique (OPAT) de la même direction, la campagne de récolte des pommes de terre tardives, lancée en novembre dernier, a permis à ce jour d'enranger 350.200 quintaux, avec un rendement de 200 quintaux à l'hectare.

La superficie récoltée jusqu'à ce jour a atteint 1.751 hectares sur un total de 2.000 hectares réservés à cette culture tardive (soit 87%), a-t-on ajouté de même source.

Le volume de production prévu par la DSA devra atteindre près de 500.000 qx à la fin de la campagne, a-t-on précisé.

L'entrée du produit dans les marchés régionaux et nationaux, au cours des dernières semaines, "a contribué à la baisse des prix de ce produit de consommation cou-



rante, les stabilisant à un niveau raisonnable et approprié", a fait observer la même source.

Parallèlement, une campagne de plantation de pommes de terre de saison pour la saison agricole 2024-2025 a été lancée, à la mi-novembre, sur une superficie de

11.000 hectares réservés à la pomme de terre destinée à la consommation et 450 hectares pour la pomme de terre destinée à la multiplication (production de semences), si-gne-t-on.

Selon le même bilan, 2.605 hectares ont été plantés pour la consommation, soit 23 % de

la superficie ciblée, tandis que la plantation de la pomme de terre destinée à la multiplication devra bientôt être entamée.

Par ailleurs, il est prévu au cours de cette campagne saisonnière, une récolte de 3.14 millions de quintaux de pommes de terre de consommation et 112.500 quintaux de semences de pommes de terre pour couvrir la campagne tardive, a-t-on encore signalé.

La wilaya de Mostaganem, qui produit annuellement environ 4 millions de quintaux de pommes de terre, approvisionne les marchés nationaux et régionaux, tout au long de l'année, notamment au cours du deuxième trimestre (de mars à juin), grâce à la campagne dite de saison et celle du quatrième trimestre (d'octobre à décembre), soit la campagne tardive ou de fin de saison, a souligné DSA.

ILLIZI

Plus de 150 foyers seront raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz à Fadnoun (Direction)

Plus de 150 foyers du village Fadnoun, dans la wilaya d'Ilizzi, seront raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, a-t-on appris samedi auprès des services de la Direction de l'énergie et des mines de la wilaya.

Le projet de raccordement au gaz naturel permettra aux habitants de cette localité "d'alléger leurs souffrances en

matière d'approvisionnement en gaz butane", utilisé comme énergie de cuisson et de chauffage, a déclaré à l'APS le Directeur du secteur, Kamal Boukhalkhal.

S'agissant du raccordement de la régie au réseau d'électricité, ce projet est destiné au profit des populations des zones d'ombre de la wilaya, dont un réseau de 54,3 kilomètres est en cours de réalisati-

tion, à partir de la centrale électrique à turbine à gaz de la zone d'Afdel, avec un taux d'avancement des travaux estimé à 70%, a-t-il fait savoir.

Ces opérations de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des citoyens, selon la même source.

OUARGLA

Plusieurs programmes d'habitat seront réceptionnés l'année prochaine

Le secteur de l'Habitat réceptionnera l'année prochaine plusieurs programmes de différentes formules de logement, susceptibles de répondre aux attentes des citoyens.

Retenus dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à prendre en charge la demande de la population, parmi ces projets, en cours de concrétisation et actuellement à divers taux d'avancement de leurs chantiers, figure un programme de 2.400 logements de type public locatif (LPL), a fait savoir le directeur de l'Habitat de la wilaya, Fodil Benyoune.

Ces efforts visant l'amélioration des conditions du citoyen ont donné lieu à la notification, via l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI), de 300 autres unités LPL pour la wilaya, en cours de réalisation dans la commune de Rouissat, ainsi qu'un projet de 50 unités du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) et 660 logements promotionnels aidés (LPA) à la cité En-Nasr (périphérie d'Ouargla) et dans les communes de Sidi-Khouiled et Hassi-Benabdallah, actuellement à des taux d'avancement appréciables.

Une tranche de 887 logements de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL-2) dans la commune de Sidi-Khouiled, a

été relancée durant le 3ème trimestre de l'année courante, et a été finalisée et raccordée aux réseaux divers.

Dans l'optique d'achever et de réceptionner les projets tenus pour la wilaya d'Ouargla, dont certains remontent à 2013, les responsables locaux s'emploient au suivi périodique des chantiers, incitant les entreprises réalisatrices à accélérer les travaux et renforcer les chantiers en main-d'œuvre et en moyens matériels, dans plus de respecter les normes de réalisation, en vue de livrer les projets dans des délais ne dépassant pas les 12 mois.

Création de nouveaux pôles urbains

De nouveaux pôles urbains ont été délimités ces dernières années dans la wilaya d'Ouargla, dans le but de remédier au manque de logements et désengorger les grands centres urbains, en optant pour l'aménagement de nouvelles assiettes de terrains devant accueillir les différents programmes d'habitat.

Le secteur de l'Habitat a bénéficié, par ailleurs, d'un ambitieux programme de 2.000 LPL, localisés à la cité El-Bakrat, commune d'Ain El-Beida, et d'autre d'1.055 LPL, dans sa nouvelle forme, répartis entre la cité En-Nasr (Ouargla) et la commune de Sidi-Khouiled. Entre-aut-

res pôles urbains, le projet de la nouvelle ville de Hassi-Messaoud (80 km d'Ouargla) où des programmes de 1.600 logements promotionnels aidés (LPA) et de 2.000 LPL sont actuellement à des taux de réalisation avancés, a indiqué le directeur de l'Habitat.

Le projet de la nouvelle ville de Hassi-Messaoud est

composé de quatre grandes zones d'habitation totalisant 20.500 logements, dont 10.299 logements collectifs, 3.658 logements semi-collectifs, 3.854 unités individuelles et 2.773 logements mixtes, devant accueillir une population de 90.000 âmes, sachant que la nouvelle ville compte 46 projets (32 sectoriels et 14 communaux), selon la fiche technique du projet.

Les nouveaux pôles urbains sont dotés d'équipements et d'édifices publics, dont des établissements scolaires (des trois paliers), des sièges de sûreté urbaine et de protection civile, des structures de santé, des lieux de culte, des locaux commerciaux, des aires de jeux, des espaces verts et des marchés de proximité, est-il précisé.

Plusieurs tranches de logements, de diverses formules de construction, seront attribuées à leurs bénéficiaires, durant le premier trimestre de 2025, selon la même source.

Il s'agit de la distribution, après achèvement des opérations d'aménagement et de

réalisation des voies et réseaux divers, d'une tranche de 2.000 logements à la cité En-Nasr et une tranche similaire au pôle urbain d'El-Bakrat, commune d'Ain El-Beida, en plus d'un premier quota de 887 logements du programme AADL-2 dans la commune de Sidi-Khouiled.

S'agissant de l'habitat rural, il est fait état de la remise de plus de mille titres d'attribution aux bénéficiaires, dont une première tranche d'aide octroyée à 553 bénéficiaires et la deuxième tranche à 58 autres, qui seront suivies prochainement de la remise des tranches restantes.

A ces efforts de prise en charge des attentes des citoyens concernant les lotissements sociaux, la direction de l'Habitat a fait part de la distribution des premières tranches d'aides financières au profit de 1.869 postulants, qui seront suivies par la remise, progressivement, des aides restantes.

La wilaya d'Ouargla s'est vue accorder entre 2020 et 2024 des programmes d'habitat totalisant 28.130 logements, de différentes formules de construction, en plus de projets de 17 édifices publics, d'aménagement de nouveaux pôles urbains et de raccordement aux réseaux divers (eau, assainissement, électricité et gaz), selon les données fournies par la direction de l'habitat de la wilaya.

TISSEMSILT

Réalisation de neuf réservoirs d'eau dans des zones forestières

Les travaux de réalisation de neuf réservoirs d'eau dans des zones forestières de Tissemilt sont déjà achevés, a-t-on appris du Conservateur des forêts de la wilaya, Ahmed Bensedira.

M. Bensedira a précisé que cette opération, supervisée par la direction des Ressources en eau, comprend au total la construction de dix réservoirs.

"Neuf d'entre eux sont déjà réalisés, tandis que les travaux du réservoir restant affichent un taux d'avancement estimé à plus de 50% et devront être achevés au cours du premier semestre de l'année prochaine (2025)", a-t-il fait savoir.

Le même responsable a souligné que le projet de construction de ces réservoirs, ayant chacun une capacité de stockage de 50 mètres cubes, a été financé dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSCL), pour une enveloppe budgétaire de plus de 50 millions de dinars.

Cette opération, qui concerne des zones forestières réparties sur plusieurs communes de la wilaya de Tissemilt, vise à rapprocher les points d'approvisionnement en eau des camions mobilisés dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêts afin de garantir une intervention rapide, a-t-il été précisé.

En outre, d'autres projets prévoyant la réalisation de dix réservoirs supplémentaires dans des zones forestières de la wilaya seront lancés, l'année prochaine, et ce, compte tenu de l'étendue des espaces forestiers de cette collectivité locale des Hauts-plateaux du Centre-ouest, a-t-on indiqué de même source.

TOUGGOURT

Un plan spécial été 2025 pour renforcer le réseau électrique



La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Touggourt a élaboré un plan spécial pour l'été 2025 en vue de renforcer le réseau électrique et garantir la continuité du service, a-t-on appris auprès de cette instance.

Doté d'un financement de plus de 150 millions de DA, ce plan prévoit la réalisation de cinq transformateurs électriques de moyenne tension sur un réseau de 9 km et deux départs de moyenne et basse tension, ainsi que la réhabilitation d'un autre départ alimentant un réseau de 3 km, a précisé la chargée de communication de la direction de distribution, Mounia Bada.

Ce programme de développement comprend également la rénovation des réseaux dégradés et le renforcement des transformateurs à travers la wilaya, dans le but de réduire les coupures de courant, particulièrement fréquentes durant l'été, en raison de la hausse de la consommation électrique, a-t-elle ajouté.

Il vise à améliorer la qualité de l'approvisionnement en énergie électrique et à garantir la continuité du service dans la wilaya, selon la direction de distribution.

D'importants moyens ont été mobilisés pour assurer la concrétisation de ces opérations dans les délais impartis, a-t-on encore signalé de même source.

INDUSTRIE NATIONALE DES DÉTERGENTS ET PRODUITS D'ENTRETIEN Succès local et expansion internationale

Les entreprises algériennes de détergents et de produits d'entretien domestique et corporel connaissent un véritable essor grâce à leur grande capacité d'adaptation aux exigences du marché, et parviennent même à faire rayonner le Made in Algeria à l'international.

Lors de la Foire de la production algérienne (FPA), qui a débuté le 19 décembre et doit se clôturer ce samedi au Palais des Expositions d'Alger, des producteurs exposants ont expliqué que la performance de la production nationale leur a permis de détrôner les entreprises étrangères sur le marché local.

Des marques locales familiaires aux consommateurs sont exposées aux stands, en plus d'un espace de vente installé au niveau de l'esplanade.

Parmi ces marques, on retrouve Aigle avec sa gamme variée de produits.

Fondée en 2002 dans la zone industrielle de Rouiba, l'entreprise détient 12% des parts du marché national et exporte ses excédents vers l'Afrique et l'Europe.

"Nos produits sont conformes aux normes internationales et nous exportons vers plusieurs marchés africains et européens", a affirmé Ali Bouchenak, responsable marketing de la marque.

Il précise que les mentions d'étiquetage sur les produits de l'entreprise, destinés à certains marchés européens comme le nord de la Belgique et les Pays-Bas, sont rédigées en flamand et en anglais, conformément aux exigences de ces pays.

"Pour le moment, les exportations sont assurées par des distributeurs étrangers, mais nous prévoyons, à court terme, de prendre en charge directement la distribution de nos produits afin de renforcer notre présence et d'avoir une meilleure visibilité sur ces marchés", a ajouté M. Bouchenak. De son côté, la SARL Esquierol Production, créée en 2016 à Hamadi (Boumerdes), propose une large gamme de produits.

En plus du marché national, l'entreprise exporte déjà vers plusieurs pays, tels que la France, la Tunisie, l'Espagne, la Mauritanie et la Libye.

"Nos produits concurrencent les produits européens sur leur propre territoire", a souligné Chahrazed Ferhat, responsable marketing, mettant en avant le rapport qualité-prix qui répond aux attentes des consommateurs de ces pays.

L'Entreprise Nationale des Détergents et Produits d'Entretien (ENAD), filiale du Holding Algé-

ria Chemical Specialties (ACS), connaît le même essor sur le marché national avec ses produits phares. L'entreprise a également élargi son offre en proposant des solutions de nettoyage pour sols, vitres, ainsi que des désinfectants et des gels hydroalcooliques.

"La régulation des importations de produits localement disponibles a conduit les consommateurs à redécouvrir les produits nationaux et à en apprécier la qualité", a affirmé Leila Aouli, représentante commerciale de l'entreprise.

Pour sa part, Yasmine Toubal, directrice de la communication chez ACS, a souligné que cette dynamique a ouvert de nouvelles perspectives pour l'ENAD, qui se positionne comme pionnière dans la production de détergents et de cosmétiques au niveau national.

"L'entreprise met l'accent sur ses projets d'exportation, notamment vers l'Afrique, avec des ambitions sur des marchés comme le Sénégal et la Mauritanie, où des showrooms ont déjà été ouverts", a poursuivi Mme Toubal.

Au-delà de son rôle clé dans le secteur des produits d'entretien et de cosmétiques, le Holding ACS opère à travers ses 4 groupes et ses filiales dans plusieurs industries, dont les produits de verre, plastique et papier, peinture, caoutchouc et plastique.

"Nous avons élaboré un plan de développement très ambitieux pour atteindre un chiffre d'affaires de 40 milliards de dinars d'ici à 2027, contre 30 milliards de DA actuellement", a déclaré Mme Toubal. Les laboratoires Vénus, forts de plus de 41 ans d'expérience, diversifient également leur offre en matière d'hygiène corporelle, selon Nawa Benbournane, représentante de l'entreprise.

Présente sur le marché national et exportant depuis 15 ans vers le Moyen-Orient (Jordanie, Irak, Arabie Saoudite) et l'Afrique (Tunisie, Mauritanie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar), l'entreprise a récemment élargi son réseau à l'Amérique du Nord, en répondant à la demande croissante de la diaspora algérienne au Canada, a affirmé Mme Benbournane.

MINISTRE DES FINANCES 2025 sera l'année "des réformes économiques et du soutien à la stabilité"

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a affirmé que 2025 sera "une année charnière pour le processus d'approfondissement des réformes économiques et de soutien à la stabilité", indique, vendredi, un communiqué du ministère.

Intervenant lors de la réunion de la Commission nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, et de financement de la prolifération des armes de destruction massive, tenue jeudi au siège du ministère, M. Faid a fait savoir que 2025 sera "une année charnière pour le processus d'approfondissement des réformes économiques et de soutien à la stabilité, mais aussi celle de l'élargissement de l'assiette fiscale, ce qui permettra de gérer les risques liés à l'économie informelle et aux opérations en espèces".

Lors de cette réunion, le ministre a rappelé la nécessité de "maintenir le même rythme de travail pour le comité de coordination nationale", d'autant plus que les défis qui se posent "ne tolèrent aucun relâchement ou artemolement".

A l'ordre du jour de la réunion, figure l'examen des priorités fixées notamment de propositions concernant "des mesures complémentaires pour atténuer les risques de blanchiment d'argent, et de financement et de lutte contre le terrorisme, afin de les soumettre à la Commission nationale pour approbation", selon la même source.

La réunion a permis, en outre, de débattre du déroulement des travaux du comité de coordination nationale pour la levée des réserves du groupe d'action financière (GAFI).

Passant en revue "les principales décisions approuvées lors de la dernière réunion, ainsi que les principales actions accomplies au cours de la période écoulée", le ministre a mis en avant "les importantes mesures contenues dans la loi de finances 2025, notamment la généralisation des moyens de paiement électronique, à même de renforcer la transparence des opérations et d'assurer leur traçabilité, et dont l'entrée en vigueur est prévue à partir de janvier 2025".

Lors de cette réunion, "un ex-

posé conjoint a été présenté par le coordonnateur national et le président de la cellule de traitement du renseignement financier sur l'état d'avancement des travaux du comité de coordination nationale, outre une intervention du chef de projet sur l'élaboration de propositions de feuilles de route pour les secteurs non prioritaires".

Au terme de la rencontre, M. Faid a présenté "des projets de décisions relatifs à l'adoption de feuilles de route des secteurs non prioritaires en lien avec les huissiers de justice, les avocats, le secteur des paris et jeux, les commissionnaires en douanes, la profession des experts comptables et des comptables agréés ainsi que la profession des commissaires aux comptes".

Il a été également question de l'adoption du "mécanisme proposé par le comité technique chargé de la mise en œuvre des feuilles de route de tous les secteurs concernés et de la nécessité d'accélérer la création de groupes de travail chargés des évaluations spécifiques des personnes morales et des associations à but non-lucratif", conclut le communiqué.

SONATRACH

L'AG adopte le plan de développement 2025-2029 (Communiqué)

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) du groupe Sonatrach a adopté, lors de sa réunion jeudi à Alger, le plan de développement à moyen terme pour la période 2025-2029, principalement axé sur l'intensification des efforts d'exploration et de production en vue de renforcer les réserves d'hydrocarbures, indique un communiqué du Groupe. Lors de cette AGO, tenue conformément aux statuts du Groupe, et présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, il a été procédé à l'adoption du budget annuel de l'entreprise pour l'année 2025 et du plan de développement à moyen terme relatif à la chaîne de valeur pour la période 2025-2029, notamment l'intensification des efforts d'exploration et de production pour renforcer les réserves d'hydrocarbures et le développement du réseau de transport par pipelines", note le communiqué. Le plan comprend également "des programmes ambitieux dans les domaines de la transformation, du raffinage et de la pétrochimie, en vue de répondre aux besoins du marché national, en sus d'augmenter les capacités d'exportation de la société, des hydrocarbures et produits dérivés". Les travaux de l'AGO se sont déroulés en présence du ministre des Finances, Laaziz Faid, du Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah Eddine Taleb et du représentant de la Présidence de la République, Faouzi Amokrane, en leur qualité de membres de l'AG, ainsi que des membres du Conseil d'administration. Par ailleurs, ce plan inclut les projets de développement relatifs à la numérisation et à la transition énergétique, d'autant plus que Sonatrach a réaffirmé son engagement à la durabilité à travers le lancement de projets visant à réduire l'empreinte carbone, tout en se focalisant sur le développement de projets d'énergies renouvelables (ENR) et le respect des normes environnementales internationales, consacrant ainsi sa position de société leader en matière de transition énergétique aux niveaux local et international, conclut le communiqué.

INDUSTRIE PHARMACIE

Développement d'une plate-forme nationale du système de veille et d'alerte pour l'approvisionnement en produits pharmaceutiques

La "Plateforme nationale du système de veille et d'alerte pour l'approvisionnement en produits pharmaceutiques", visant à fournir une vue d'ensemble claire du marché des médicaments afin de garantir leur disponibilité et de réguler le marché, a été présentée lors d'une réunion tenue entre le ministère de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique et le Haut-Commissariat à la numérisation, indique vendredi un communiqué conjoint du ministère de l'Industrie et du Haut-Commissariat à la numérisation. Dans le cadre de la coopération et de la concertation avec les secteurs ministériels pour réaliser une transformation numérique globale, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghribi, la ministre, et Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, et le ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji, ont présidé, jeudi, au siège du Haut-Commissariat à la numérisation, une réunion consacrée à l'examen de plusieurs projets de numérisation liés aux secteurs industriels et de la production pharmaceutique, au cours de laquelle la "Plateforme nationale du système de veille et d'alerte pour l'approvisionnement en produits pharmaceutiques" a été présentée. Développée par le Haut-Commissariat à la numérisation en faveur du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, en collaboration avec le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, le ministère de la Santé, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, ainsi que la Direction Générale des Douanes (DGD), cette plateforme numérique vise à "fournir une vue d'ensemble claire et précise du marché des médicaments afin de garantir leur disponibilité et de réguler le marché", précise le communiqué. Lors de cette réunion, il a été procédé à l'examen et à l'enrichissement de plusieurs aspects de cette plateforme testée pendant 10 jours avant son entrée en service. Les deux parties ont également évoqué la nécessité "d'étendre cette expérience au secteur des industries alimentaires stratégiques de large consommation et à d'autres sujets stratégiques". La rencontre a également permis d'évoquer les "moyens de coopération pour accélérer la numérisation du secteur industriel et de la production pharmaceutique, en exploitant de manière optimale les compétences humaines et matérielles des deux secteurs". Aussi, il a été procédé à l'installation d'un groupe de travail composé de cadres des deux secteurs, "chargé de mettre en œuvre la feuille de route du secteur industriel, comme convenu lors des ateliers dédiés à l'élaboration du plan national pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation numérique à court terme 2025-2026", selon la même source.

EGYPTE

Le FMI lui débloque 1,2 milliard de dollars

Le Fonds monétaire international (FMI) et les autorités égyptiennes sont mis d'accord pour débloquer une nouvelle tranche d'aide de 1,2 milliards de dollars en faveur du pays.

Ces fonds font partie d'un accord de prêt que l'Egypte a signé avec le FMI et qui a été porté cette année de 3 à 8 milliards de dollars pour aider l'économie du pays. "Les autorités égyptiennes ont continué à mettre en oeuvre des politiques clés pour préserver la stabilité macroéconomique, malgré les tensions régionales actuelles qui entraînent une forte baisse des recettes du canal de Suez", a déclaré Ivanna Vladkova Hollar, la chef de la délégation du FMI en Egypte. Le déblocage de ce financement sera soumis à l'approbation du conseil d'administration du FMI.



ETATS UNIS

Le pays pourrait atteindre la nouvelle limite de la dette dès la mi-janvier (Trésor)



Les Etats-Unis pourraient se heurter au plafond de leur dette dès la mi-janvier, a déclaré vendredi la secrétaire au Trésor Janet Yellen, qui a exhorté le Congrès à "agir pour protéger la confiance" dans le pays et son "crédit". Les législateurs ont suspendu le plafond de la dette - une limite aux emprunts du gouvernement pour payer les factures existantes - jusqu'au 1er janvier 2025. Le 2 janvier, une nouvelle limite sera fixée, correspondant

au montant de la dette émise par le département du Trésor.

Mais la voie à suivre pourrait s'avérer conflictuelle si les Etats-Unis atteignent cette nouvelle limite, car l'épineuse question de relever le plafond suscite des tensions politiques croissantes depuis des années.

"Le Trésor s'attend actuellement à atteindre la nouvelle limite entre le 14 et le 23 janvier, date à laquelle il devra commencer à prendre des mesures

extraordinaires", a indiqué Mme Yellen dans une lettre adressée au président républicain de la Chambre des représentants, Mike Johnson, et à d'autres législateurs.

Ces mesures extraordinaires permettent au Trésor de continuer à financer les activités du gouvernement, et d'éviter de prendre du retard sur le paiement des factures. Selon la ministre, les Etats-Unis ne vont pas immédiatement atteindre la limite quand le plafond ne sera plus suspendu, le 2 janvier, car l'encours de la dette du pays devrait diminuer d'environ 54 milliards de dollars, grâce à un remboursement de titres.

Le Congrès a déjà relevé le plafond plus de 100 fois pour permettre au gouvernement de respecter ses engagements en matière de dépenses.

Mais les conservateurs sont généralement opposés à l'augmentation des emprunts massifs du pays - qui dépasse actuellement les 36 000 milliards de dollars - et de nombreux républicains n'ont jamais voté en faveur d'un relèvement.

Si le plafond de la dette n'est pas relevé ou suspendu avant que les outils du Trésor ne soient épuisés, le gouvernement risque de manquer à ses obligations de paiement, ce qui aurait de profondes répercussions sur la première économie mondiale.

MARCHÉS EN ASIE

Le yen reprend son souffle

La monnaie japonaise tentait de reprendre son souffle après être tombée jeudi soir à son plus bas niveau depuis la mi-juillet, à quelque 158 yens pour un dollar. Elle remontait (+0,27%) à 157,56 yens, vendredi vers 02H30 GMT.

La devise nippone s'est enfoncee cette semaine face au billet vert durant quatre séances consécutives, pénalisée par des volumes d'échanges réduits en cette période de fêtes de fin d'année et par les interrogations sur la politique monétaire.

Le gouverneur de la Banque du Japon (BoJ) Kazuo Ueda avait évoqué la semaine dernière une pause prolongée dans les resserrements de politique monétaire de l'institution, face aux incertitudes économiques internes et internationales, ce qui avait

déjà fait chuter la devise nippone. Cette volée de statistiques, ainsi que des minutes d'une réunion de la BoJ montrant des dissensions dans son sein, ont permis d'enrayer le plongeon du yen. A la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei grimpait de 1,28% à 40.074,56 points vers 02H30 GMT, et l'indice élargi Topix de 1% à 2.794,44 points.

L'affaiblissement continu du yen cette semaine a contribué à soutenir les titres des groupes exportateurs, dont les ventes à l'international sont favorisées par une devise dépréciée.

La prudence se faisait sentir sur les places asiatiques, dont certaines rouvriraient après la trêve de Noël: vers 02H30 GMT, Séoul chutait de 1,11%, sur fond d'incertitudes politiques dans le pays, et à Hong Kong, l'indice

Hang Seng perdait 0,40% à 20.017,05 points. A Séoul, E-Mart, plus importante chaîne d'hypermarchés sud-coréenne, dégringolait de 9%, touchée par des prises de bénéfices après un bond de quelque 5% la veille: le mastodonte chinois de l'e-commerce Alibaba s'apprête à fusionner ses activités en Corée du Sud avec la branche numérique d'E-Mart.

Les Bourses de Chine continentale évoluaient en ordre dispersé, dans des échanges confus: l'indice composite à Shanghai reculait de 0,15% et celui de Shenzhen montait de 0,67%. Le marché du pétrole restait atone: vers 02H30 GMT, le baril de WTI américain cédait 0,09% à 69,56 dollars, et celui de Brent de la mer du Nord 0,08% à 73,20 dollars.

APS

PÉTROLE

Le Brent à 74,17 dollars le baril

Les cours du pétrole ont pris de la vitesse vendredi, dans un marché aux échanges réduits pour cause de fêtes, poussés notamment par la baisse surprise des stocks commerciaux de brut aux Etats-Unis la semaine dernière.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, s'est apprécié de 1,24% à 74,17 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, a gagné 1,41% à 70,60 dollars.

MARCHÉS BOURSIERS

La Bourse de Paris termine en hausse de 1%

La Bourse de Paris a terminé en hausse vendredi dans une séance calme qui ponctue une semaine tronquée par les congés de Noël. Le CAC 40 a gagné 1,00% à 7.355,37 points après deux jours de fermeture. Mardi, lors d'une demi-séance, il avait terminé en hausse de 0,14% à 7.282,69 points.

Sur l'ensemble de cette semaine découpée, le CAC 40 a repris 1,11%. La Bourse de Paris sera de nouveau close mardi après-midi et mercredi, pour le Nouvel an. Le taux d'emprunt à échéance dix ans de l'Etat français s'est tendu vendredi, passant à 3,21% contre 3,14% à la dernière clôture. Son équivalent allemand s'établissait à 2,39% contre 2,32%.

Wall Street s'enfonce, l'Europe dans le vert

Les Bourses européennes ont terminé dans le vert alors que Wall Street recule fortement vendredi, au cours d'une séance marquée par de faibles volumes d'échanges. Après deux jours de fermeture pour Noël, la Bourse de Paris a fini en nette hausse de 1,00%, comme Milan de 1,25%.

Francfort a gagné 0,68% et Londres 0,16%. Le tableau est plus morose à Wall Street, où les principaux indices sont à la baisse. A 17H30 GMT, le Dow Jones reculait de 1,08%, le S&P 500 de 1,50%, et le Nasdaq, à forte coloration technologique, chutait de 2,08%.

Cela peut entraîner une forte volatilité des indices, à la hausse comme à la baisse. La semaine dernière, la Réserve fédérale américaine (Fed), très suivie, a baissé une troisième fois ses taux directeurs d'un quart de point. La Banque centrale européenne a également procédé à une même baisse.

Les cours du pétrole sont en hausse vendredi, avec toutefois peu d'activité sur les marchés. Vers 17H15 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, prenait 0,82% à 73,86 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, gagnait 0,93% à 70,27 dollars.

Ces éléments pèsent aussi sur les dettes européennes. Le taux d'emprunt à échéance dix ans de l'Etat français s'est tendu vendredi, passant à 3,21% contre 3,14% jeudi. Son équivalent allemand s'établissait à 2,39% contre 2,32% la veille.

Le bitcoin reculait à 94.080 dollars. L'annonce de la dissolution du Parlement allemand par le président Frank-Walter Steinmeier n'a pas fait bouger l'euro. La monnaie unique était stable par rapport au billet vert (-0,06%) à 1,0416 dollar pour un euro à 17H15 GMT.

ARTISANAT

Le burnous : Un patrimoine national à préserver et à promouvoir

Le Burnous algérien, un habit tissé depuis plusieurs générations à travers certaines régions du pays, souvent par les femmes pour habiller les hommes, est un habit traditionnel chargé de symboles, qu'il faut préserver et promouvoir, ont souligné les participants au 5ème festival du burnous de Halli Ali, dans la commune d'Assi Youcef au sud-ouest de Tizi-Ouzou.

Abréti par l'école primaire d'Ath Hidja, l'événement a été l'occasion pour les organisateurs et les participants de réitérer l'importance de sauvegarder ce patrimoine national et de le promouvoir, le burnous n'étant pas un simple habit qu'on porte pour se couvrir et se protéger du froid, notamment dans les régions montagneuses et les hauts plateaux où l'hiver est rigoureux, vu qu'il véhicule tout un savoir-vivre et un savoir-faire artisanal ancestral.

Les membres de l'association culturelle Amlouline, qui organise depuis vendredi le festival, ont rappelé que l'événement vise à promouvoir le burnous qui revient au goût du jour, puisque de plus en plus de jeunes le portent, notamment à l'université et lors d'événements familiaux ou de rendez-vous culturels et autres occasions à travers tout le territoire national.

Le chercheur et écrivain Djamel Laceb, qui a animé une conférence sur le burnous, au premier jour de cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'à lundi prochain, a particulièrement insisté sur l'importance de préserver ce patrimoine de l'imitation.



Il a appelé à acheter le burnous algérien auprès des artisans, une manière d'encourager ces dernières et de préserver le métier.

"Il faut préserver ce patrimoine particulièrement en raison de toute la charge symbolique, identitaire et historique qu'il véhicule", a-t-il dit, ajoutant que "la différence entre le burnous imité et celui authentique algérien est que ce dernier porte une partie de la femme qui l'a tissé".

Il a rappelé qu'en Kabylie, on dit que le burnous à 99 âmes, car il porte en lui les chants et le soupirs de la femme qui l'a tissé, ses complaintes, sa sueur et la lu-

mière de ses yeux". Aussi, a-t-il ajouté, il faut "savoir promouvoir nos produits et les valoriser".

La manifestation, organisée en partenariat avec le mouvement associatif local, la commune d'Assi Youcef, les directions de la culture et du tourisme, l'assemblée populaire de wilaya et d'autres partenaires, a été l'occasion de renconter les tisseuses du burnous de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Elles ont expliqué que cet habitat est tissé à partir de laine de mouton ou de chèvre, ce qui lui donne sa couleur blanche, offrant aux hôtes du festival une démonstration

des étapes de production, du travail de la laine jusqu'au tissage.

Les visiteurs ont aussi eu l'occasion de s'imprégner de la richesse du patrimoine culturel et artisanal algérien grâce à la participation d'artistes d'autres wilayas, dont Ghardaïa, Bouira, M'sila et la wilaya déléguée de Boudaâda, et de découvrir les burnous produits dans ces régions, qui sont souvent de couleur brune étant tissés à base de poils de dromadaire.

Et parmi ces visiteurs, l'ambassadeur du Vietnam en Algérie qui, accompagné de sa famille, s'est déplacé à Assi Youcef pour découvrir de près le burnous algérien, le festival étant, a-t-il dit, "un espace de rencontre et d'échange, mais aussi une occasion pour le touriste de découvrir la région qui a une riche tradition culturelle".

Tout au long du festival, une exposition permanente de burnous et autres habits traditionnels et produits de l'artisanat ainsi que des démonstrations de tissage du burnous et des conférences-débats sont prévues, selon le programme concocté par l'association Imlouline.

SOLIDARITE

Signature d'une convention pour accompagner les projets de femmes au foyer



Une convention a été signée, jeudi à Alger, entre le Croissant-Rouge algérien (CRA), "Al Salam Bank Algeria", l'établissement "Imal" et la compagnie "Salama Assurances" pour accompagner les projets de femmes au foyer.

Cette convention vise à "renforcer l'effort social commun à travers le lancement de projets de développement au profit des catégories défavorisées de la société", précise un communiqué du CRA.

La convention porte sur "le financement de projets destinés aux femmes veuves pour assurer leur autonomisation socio-économique et les encourager à contribuer activement à améliorer leurs conditions de vie", ainsi que sur "le soutien aux projets durables favorisant le développement local et renforçant le tissu social", selon la même source.

Le CRA assure "l'accompagnement post-projet à travers l'acquisition de produits des projets d'une soixantaine de femmes issues de six (6) wilayas", note le communiqué.

La signature de cette convention représente une étape importante vers la réalisation des objectifs du CRA en matière de soutien pratique aux différentes catégories défavorisées, en coordination avec ses partenaires des institutions nationales, conclut le communiqué.

TOURISME

Timimoun : intenses efforts pour assurer la réussite de la saison du tourisme saharien

D'intenses efforts sont déployés pour assurer la réussite de la nouvelle saison du tourisme saharien dans la wilaya de Timimoun qui sera au rendez-vous d'une série de manifestations nationales et internationales rehaussées par la célébration du Nouvel An Amazigh 2975, prévu entre les 10 et 12 janvier prochain, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs.

Pour ce faire, les services de la wilaya entreprennent, en coordination avec les opérateurs touristiques, agences de tourisme et de voyages, d'autres acteurs concernés par les activités touristiques, d'intenses préparatifs pour réunir les conditions idoines permettant d'accueillir les flux de touristes nationaux et étrangers et offrir des prestations de qualité à la hauteur des invités de la région de Gourara.

Plus de 30.000 touristes, dont près de 2.000 touristes de différentes nationalités étrangères, devront rallier l'Oasis-rouge (Timimoun) lors de l'actuelle saison touristique (2024-2025), selon les prévisions de la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) qui estiment que cette affluence est un indicateur positif à relancer la dynamique touristique, un des facteurs de développement socio-économique dans la région.

Plus de 25.000 touristes, dont 1.200 étrangers, ont convergé, depuis l'ouverture de la nouvelle saison du tourisme saharien, dans la région de Timimoun pour profiter d'un agréable séjour et apprécier le paysage naturel féerique de la région, dont les

sites et vestiges disséminés à travers le territoire de l'Oasis-Rouge. Par souci de conférer à Timimoun la belle image touristique qui lui doit, le wali, Benamar Souna, a, lors de maintes sorties de terrain, mis l'accent sur la nécessité d'hâter la cadence de réalisation des projets d'aménagement urbain de la commune du chef lieu de la wilaya, le respect des normes de réalisation, en sus du lancement des campagnes de nettoyage et de la participation des différents secteurs en vue de redorer le blason de la ville à la satisfaction des visiteurs de la région.

Les manifestations culturelles et sportives, facteurs d'attrait touristique+. La wilaya de Timimoun s'apprête à abriter de multiples manifestations à leur tête la célébration du Nouvel An Amazigh , Yennayer 2975, les festivités culturelles nationaux d'Ahélil et des cerfs-volants, a relevé le wali mettant, à l'occasion, en valeur ces activités dans la propulsion du tourisme saharien.

Pour sa part, le président de l'association du tourisme durable de la wilaya, Tewfik Boudraâ, a indiqué que ces activités multidisciplinaires devraient contribuer, concomitamment avec le lancement de la saison de tourisme saharien, d'octobre à fin avril prochain, à impulser le mouvement touristique que

et touristiques, des galas artistiques animées par des troupes folkloriques locales, en sus de la mise sur pied des expositions mettant à la disposition des touristes et visiteurs de la région une panoplie de chefs-d'œuvre et d'objets de souvenirs témoignant leur passage dans la région.

Les opérateurs touristiques de la région entendent, au travers l'organisation des manifestations et festivals, drainer le plus grand nombre de touristes, en appui à l'inauguration de nouvelles dessertes aériennes internationales directes vers la destination de Timimoun. Ces démarches permettront, selon le vice-président de l'antenne régionale "Saoura" du syndicat national des agences de tourisme (SNAT), Mustapha Djebaili, d'appuyer aussi bien le mouvement touristique que

l'économie locale au travers la création des emplois permanents et saisonniers.

A ces facteurs contribuant au

développement du secteur du tourisme dans la région, vient s'ajouter les structures d'accueil touristiques à l'instar de l'hôtel "Gourara", relevant de la chaîne hôtelière d'Algér. Cette structure a assumé, en coordination avec les agences de tourisme et de voyages, un rôle prépondérant en termes d'accueil des touristes et des prestations touristiques qualitatives offertes tant admirées par les clients.

+ "Gourara", une structure hôtelière modèle de haut-standing + Abondant dans ce sens, le directeur de l'hôtel "Gourara", Mohamed Belouadjia, a affirmé que cet élan de flux touristique est le fruit des programmes concoctés par les agences de tourisme, en coordination avec les différents intervenants et partenaires du secteur, à la faveur de la projection de randonnées pédestres et mobiles, véhicules, quads et à montures, dromadaires no-

tamment, pour rallier, au travers divers circuits déterminés, les sites archéologiques dont regorgent la région, dont les grottes d'Ighzer, Aghlad et Ksar Drâa. Mettant la main dans la pâte pour contribuer à la promotion de la destination touristique de Timimoun, l'établissement hôtelier "Gourara" n'a ménagé aucun effort pour offrir les meilleures prestations à la satisfaction des clients, dont des soirées artistiques en plein air, à la faveur de l'ambiance paisible.

Dans l'optique de préserver ces services de qualités, cette structure hôtelière contribue également à la formation, en vertu de conventions avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, de la main-d'œuvre touristique qualifiée en réception, restauration et d'autres commodités nécessaires, a fait savoir le même responsable.

Approchés par l'APS, de nombreux touristes se sont déclarés envoutés par la splendeur des sites naturels, touristiques et des installations touristiques que recèle l'Oasis-rouge lui conférant le label de destination touristique par excellence.

La wilaya de Timimoun dispose, en matière d'installations touristiques, d'une quinzaine de structures dont quatre hôtels, 11 camps, 11 agences de tourisme et de voyages, contribuant d'emblée, à la faveur des prestations offertes, à la promotion du produit touristique de la région.

APS



et touristiques, des galas artistiques animées par des troupes folkloriques locales, en sus de la mise sur pied des expositions mettant à la disposition des touristes et visiteurs de la région une panoplie de chefs-d'œuvre et d'objets de souvenirs témoignant leur passage dans la région.

Les opérateurs touristiques de la région entendent, au travers l'organisation des manifestations et festivals, drainer le plus grand nombre de touristes, en appui à l'inauguration de nouvelles dessertes aériennes internationales directes vers la destination de Timimoun. Ces démarches permettront, selon le vice-président de l'antenne régionale "Saoura" du syndicat national des agences de tourisme (SNAT), Mustapha Djebaili, d'appuyer aussi bien le mouvement touristique que

l'économie locale au travers la création des emplois permanents et saisonniers.

A ces facteurs contribuant au

ROYAUME- UNI

Le trafic aérien toujours perturbé en raison du brouillard

Les restrictions du trafic aérien affectant plusieurs grands aéroports britanniques depuis vendredi à cause d'un brouillard généralisé se poursuivent samedi, a indiqué le service de contrôle aérien britannique (NATS).

Ces restrictions temporaires "restent en place aux endroits où la visibilité est faible", a précisé un porte-parole du NATS dans un communiqué.

Les aéroports de Gatwick (Londres) et Manchester, les deuxième et troisième aéroports les plus fréquentés du pays, font partie des plus touchés par ces perturbations.

Un porte-parole de Gatwick a déclaré que compte tenu de la "mauvaise visibilité", certains vols seront "probablement" retardés tout au long de la journée.

Vendredi, des dizaines de vols au départ des aéroports de Manchester, Gatwick et Heathrow (également de Londres) ont été annulés et des



centaines d'autres ont été retardés. Le NATS appelle tous les voyageurs à se rapprocher de leur com-

pagnie aérienne afin de s'assurer du maintien ou non de leur vol. Il assure également "surveiller" la

situation avec le MET office, le service météorologique national du Royaume-Uni.

MEXIQUE

8 morts et 27 blessés dans un accident de la route dans le sud-est du pays

Au moins huit personnes sont mortes et 27 ont été blessées vendredi dans un accident entre un autocar et une camionnette dans le sud-est du Mexique, ont rapporté les autorités.

La collision entre le car de la compagnie de transports de voyageurs A.D.O et le camion de marchandises a eu lieu tôt vendredi matin

dans l'Etat du Veracruz, entre les localités de Xalapa et Perote, a précisé le parquet local dans un communiqué. Trois hommes, quatre femmes et un mineur sont décédés et les 27 blessés ont été hospitalisés, a ajouté le parquet chargé de l'enquête. Des experts légistes et des policiers

tentent d'éclaircir les causes de l'accident. Quelque 15.000 personnes sont mortes et 40.000 ont été blessées sur les routes fédérales et des 32 Etats en 2023 au Mexique, d'après le général Cruz Isaac Muoz Navarro, Directeur général chargé de la sécurité des routes de la Garde nationale.

JAPON

Un séisme de magnitude 5,1 frappe le nord-est du pays

Un séisme d'une magnitude préliminaire de 5,1 a frappé le nord-est du Japon samedi, provoquant de fortes secousses dans les préfectures de Miyagi et Fukushima, selon l'Agence météorologique japonaise (JMA), sans qu'aucune alerte au tsunami ne soit émise.

Le tremblement de terre, survenu à 4h10 (heure locale), a atteint une intensité de 4 sur l'échelle sismique japonaise, qui en compte 7, dans certaines zones des deux préfectures, une ré-



gion durement éprouvée par le séisme de magnitude 9 et le tsunami dévastateur de mars 2011.

L'épicentre du séisme a été localisé au large de la préfecture de Fukushima, à une profondeur d'environ 40 kilomètres, a précisé la JMA.

Aucun dégât majeur ni blessé n'a été signalé après la secousse, tandis que les opérateurs des centrales nucléaires de la région ont confirmé l'absence d'anomalies, rapporte l'agence Kyodo News.

Les séismes sont fréquents au Japon, qui se trouve sur la "ceinture de feu" du Pacifique, un arc d'activité sismique intense qui s'étend à travers l'Asie du Sud-Est et le bassin du Pacifique.

EFFONDREMENT D'UN PONT DANS LE NORD DU BRESIL

Le bilan grimpe à dix morts

L'effondrement d'un pont dans le nord du Brésil il y a six jours a fait au moins dix morts et sept disparus, selon un nouveau bilan de la marine communiqué vendredi.

Le pont Juscelino Kubitschek de Oliveira, principale connexion entre les Etats du Maranhao (nord-est) et de Tocantins (nord), s'est écroulé dimanche, sans que les causes de l'accident ne soient encore connues.

Les secours ont localisé un nouveau cadavre dans le fleuve Tocantins attenant et un autre à six kilomètres des lieux, a indiqué la marine brési-

enne. "Ainsi, dix morts et sept disparus sont confirmés, pour le moment", a-t-elle précisé dans une note.

Le dernier bilan des autorités daté de jeudi faisait état de huit morts et neuf disparus. Les opérations de recherche sont toujours en cours, mobilisant plus de 70 secouristes et une chambre hyperbare permettant d'explorer les profondeurs jusqu'à 30 mètres, a expliqué la marine.

Trois poids lourds qui "transportaient 22.000 litres de pesticides et 76 tonnes d'acide sulfurique, un produit chimique corrosif", sont tombés

dans le fleuve au moment de l'effondrement, selon l'Agence nationale des eaux (ANA).

Un porte-parole des pompiers a toutefois assuré que les citermes de ces camions étaient "intacts", un responsable du secrétariat à l'Environnement du Maranhao ayant affirmé à la chaîne TV Globo que le risque de contamination était "faible", écartant le "scénario du pire" d'une pollution à l'acide sulfurique.

Le pont avait été construit dans les années 1960 et mesurait quelque 500 mètres de long.

ITALIE

Deux alpinistes italiens retrouvés morts, après une tempête de neige

Les corps de deux alpinistes italiens, portés disparus depuis dimanche soir dans le massif du Gran Sasso (Italie centrale) après une tempête de neige, ont été retrouvés vendredi par les équipes de recherches, rapportent des médias locaux.

Les deux randonneurs ont été portés disparus pendant plusieurs jours dans un couloir de neige dans les Abruzzes, les recherches et l'opération de sauvetage s'étant avérées extrêmement difficiles et compliquées, en raison des très mauvaises conditions météorologiques.

"Depuis dimanche soir, les deux alpinistes italiens Cristian Gauldi et Luca Perazzini étaient portés disparus dans les Abruzzes.

Ils étaient bloqués depuis plusieurs jours dans un couloir de neige (...).

Les corps sans vie des deux hommes ont été découverts vendredi matin, l'un par l'équipe du service de secours en montagne et spéléologie, l'autre par un chien de recherche", a-t-on précisé.

Des rafales de vent allant jusqu'à 100 km/h par heure, des températures négatives et une chute de neige ininterrompue à plus de 2.700 mètres avaient fortement diminué les chances de survie des deux alpinistes qui se connaissaient depuis des années et avaient fait ensemble de nombreuses randonnées en montagne.

Selon les médias italiens, les onze sauteurs partis dimanche à leur recherche sont restés bloqués jusqu'à mercredi matin dans un refuge à environ 2.100 mètres d'altitude.

En raison du vent violent et de la mauvaise visibilité, l'équipe de secours n'a pas pu poursuivre les recherches.

Un téléphérique menant à leur emplacement était à l'arrêt en raison des conditions météorologiques.

INDE

Un deuil national de 7 jours après le décès de l'ex-Premier ministre Manmohan



Sept jours de deuil assortis de funérailles nationales ont été annoncés en Inde vendredi après le décès de l'ancien Premier ministre Manmohan Singh. Manmohan Singh, qui a dirigé l'Inde de 2004 à 2014, est mort jeudi soir dans un hôpital de New Delhi après avoir perdu connaissance à son domicile, selon un communiqué de l'Institut indien des sciences médicales. Des funérailles nationales seront organisées pour le défunt, décédé à l'âge de 92 ans. "En signe de respect pour le dignitaire disparu, il a été décidé que sept jours de deuil national seraient observés dans toute l'Inde", a aussi indiqué le gouvernement du pays dans un communiqué.

La période de deuil national a formellement commencé jeudi et court jusqu'à mercredi inclus, selon la même source, qui précise que le drapeau national doit être mis en berne pendant ces sept jours.

APS

**HÔPITAL CHAHIDS
MAHMOUDI**
Établissement hospitalier spécialisé dans le diagnostic et le traitement des pathologies cancéreuses

Par F. Yanis

L'Algérie réalise une avancée historique en médecine nucléaire

L'Algérie a franchi un cap décisif dans le domaine de la médecine nucléaire. Le 23 décembre, un patient sexagénaire a bénéficié gratuitement, à l'hôpital privé Chahids Mahmoudi de Tizi Ouzou, d'un traitement de pointe inédit pour les tumeurs neuroendocriniennes. Ce traitement, connu sous le nom de radiothérapie interne vectorisée, repose sur l'administration de Lutétium Lu 177-Dotataate, un radio-médicament révolutionnaire.

Une thérapie ciblée innovante

Le Lutétium Lu 177-Dotataate est un radio-pharmaceutique de dernière génération conçu pour cibler les cellules tumorales exprimant les récepteurs de la somatostatine. Ce traitement agit en détruisant ces cellules cancéreuses tout en épargnant les tissus sains, offrant ainsi une alternative moins invasive et plus efficace que les thérapies conventionnelles.

Ce progrès est considéré comme une avancée majeure dans la prise en charge des tumeurs neuroendocriniennes (NET). Longtemps confrontés à des options thérapeutiques limitées, les patients atteints de cette maladie rare peuvent désormais envisager un traitement innovant, efficace et potentiellement accessible à un plus grand nombre à l'avenir.

Une collaboration multidisciplinaire

Cette première intervention a été réalisée par une équipe médicale hautement qualifiée. Parmi eux, le Dr Slimane Zeghdoudi, spécialiste en médecine nucléaire et theranostic, le Dr Abdellkader Toutaoui, physicien expert en radio-protection, le Dr Aissam Chibane, chirurgien oncologue, et le Dr Karim Benhassine, anesthésiste réanimateur.

Cette approche multidisciplinaire, qui combine expertise et innovation, reflète l'engagement de l'Algérie à promouvoir l'excellence médicale. L'hôpital Chahids Mahmoudi, sous la direction du Dr Saïd Mahmoudi, s'affirme ainsi comme un pionnier dans l'utilisation de cette technologie de pointe.

Vers une démocratisation de l'accès

Ce traitement, pour l'heure disponible dans le secteur privé, suscite un immense espoir chez les patients et les professionnels de santé. Beaucoup espèrent qu'il sera bientôt intégré dans les hôpitaux publics, afin de garantir un accès équitable à cette avancée médicale.

Avec cette première injection de Lutétium Lu 177-Dotataate, l'Algérie rejoint les pays à la pointe de la médecine nucléaire. Cette réussite témoigne de l'importance des investissements dans la recherche et le développement médical. Elle ouvre la voie à une nouvelle ère pour la prise en charge des cancers complexes et positionne le pays comme un acteur majeur dans ce domaine en Afrique.

Un nouveau souffle pour la médecine algérienne

L'introduction de cette technologie souligne la nécessité d'une stratégie nationale pour intégrer ces avancées dans le système de santé public. En priorisant la recherche et la formation des professionnels de santé, l'Algérie pourrait améliorer significativement la qualité des soins prodigués aux patients atteints de maladies graves.

Ce succès marque ainsi un tournant dans l'histoire de la médecine nucléaire en Algérie, tout en renforçant l'espoir d'un avenir où l'innovation et l'équité d'accès iront de pair.

F. Y.

ALGÉRIE

Saihi souligne les efforts de l'Etat pour assurer des structures de santé à travers le territoire national...

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a mis en avant, jeudi à Alger, les efforts de l'Etat pour la réalisation de nombreuses structures de santé à travers les différentes wilayas du pays.



Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a fait état de la poursuite des travaux de réalisation et de dotation des structures sanitaires des équipements les plus

modernes afin de fournir des services de santé à la hauteur des attentes des citoyens.

M. Saihi a également souligné la réception de plusieurs hôpitaux dans différentes wilayas du pays, conformément à la

cartographie sanitaire établie, rappelant à ce titre l'attachement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à garantir des soins de santé de qualité à tous les citoyens à travers le territoire national". Il a également rappelé la réalisation de 603 structures de santé depuis 2020, d'où la nécessité de disposer d'un personnel qualifié, notamment à travers la création d'établissements dédiés à la formation des professionnels de la santé.

... Et réaffirme l'engagement en faveur du soutien des corps communs et de l'administration de la santé

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a réaffirmé, samedi à Tipaza, l'engagement à soutenir les corps communs, les travailleurs du secteur et le corps de l'administration de la santé, qui œuvrent de manière cohérente avec les autres composantes de la corporation de la santé.

Président l'ouverture d'un colloque national sur "l'anesthésie et la réanimation" organisé à l'Institut de formation paramédicale Belkacem-Hellal, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tipaza, le ministre a précisé que les corps communs "œuvrent de manière cohérente avec les autres membres de la corporation de la santé", réaffirmant son soutien à ces corps ainsi qu'aux projets qui les concernent au niveau de la fonction publique.

A cette occasion, M. Saihi s'est félicité de l'approbation récente par le Conseil des ministres, du statut particulier du secteur de la santé en faveur des corps médical et paramédical, qu'il a qualifié de "réalisation majeure", soulignant que l'Algérie n'avait pas connu depuis des années, un texte similaire qui accorde une place qui convient aux professionnels de ce secteur qui aspire à l'excellence." Le ministre a entamé sa visite dans la wilaya de Tipaza en inspectant l'Etablissement public hospitalier Chahid Tagzaït-Abdelkader, où il s'est enquis du niveau des prestations sanitaires, notamment au service des urgences médicales et à l'unité de tri, récemment aménagée et équipée des

dernières technologies. Accompagné du wali de Tipaza, M. Ali Moulai, le ministre a sillonné les différents services de l'hôpital où il a réaffirmé l'importance de généraliser l'utilisation de la numérisation et de fournir des services répondant aux attentes des citoyens.

Par ailleurs, M. Saihi et la délégation

l'accompagnant ont visité la clinique polyvalente de Tipaza Bouriche-Marouane, où il a insisté sur la nécessité de sa réhabilitation, compte tenu de l'enveloppe financière allouée à cet effet, soulignant l'importance de généraliser l'utilisation de la numérisation dans l'ensemble des services de la clinique.

**BORDJ BADJI MOKHTAR
Nouvelles structures pour améliorer les prestations de santé (direction)**

Le secteur de la santé de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar vient d'être renforcé par de nouveaux projets susceptibles d'améliorer les prestations de santé dans cette wilaya frontalière, ont rapporté samedi les services de la direction du secteur de la wilaya .

Il s'agit notamment de l'ouverture de trois (3) nouvelles salles de soins dans les différentes régions de la wilaya , outre la programmation des travaux de restauration de l'hôpital mixte de Bordj Badji Mokhtar, dans l'objectif de réhabilitation de cette structure de santé , a déclaré à l'APS le directeur de la santé, Naouis Mohamed Zakaria.

Un projet de la réalisation d'une polyclinique est également en phase d'étude, dont le lancement des chantiers est prévu au début 2025, selon la même source.

Cette future structure de santé permettra de renforcer les capacités de prise en charge de santé dans la wilaya, et réduire ainsi la pression sur les installations sanitaires actuelles, en sus de garantir de nouvelles prestations médicales au profit de la population de la région, a ajouté le même responsable.

Ces nouvelles structures sanitaires qui visent à rapprocher les prestations de santé des citoyens de cette nouvelle wilaya frontalière, s'inscrivent au titre des efforts visant l'amélioration la qualité des soins médicaux nécessaires fournis à la population locale, selon la même source.

INCENDIE DE L'HÔPITAL KAMAL ADWAN À GHAZA PAR LES FORCES SIONISTES

"Un crime de guerre odieux" (Jordanie)

La Jordanie a vivement condamné l'incendie par les forces d'occupation sionistes de l'hôpital Kamal Adwan dans le nord de la bande de Ghaza, et l'évacuation forcée des patients et de son personnel médical, le qualifiant de "crime de guerre odieux".



Le ministère jordanien des Affaires étrangères et des expatriés, a indiqué dans un communiqué repris par l'agence palestinienne de presse, Wafa, que "ce crime de guerre odieux", s'ajoute aux crimes commis par l'entité sioniste dans l'enclave palestinienne depuis plus d'une année, et constitue une violation flagrante du droit international et du droit humanitaire.

Le porte-parole du ministère, Sufian Al-Qudah,

cité par Wafa, a souligné le rejet catégorique et la condamnation par le Royaume de ce ciblage systématique du personnel et des installations médicales.

Il s'agit d'une violation du droit international, en particulier de la Convention de Genève de 1949 relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, et d'une tentative de détruire des installations essentielles à la survie de la population du nord de la bande de Ghaza", a-t-il dé-

claré. M. Al-Qudah a exhorté la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, à remplir ses obligations morales et juridiques en faisant pression sur l'entité sioniste pour cesser ses attaques génocidaires barbares contre les Palestiniens à Ghaza, et mettre un terme aux effets humanitaires dévastateurs de la violence. Il a également appelé à la protection des Palestiniens, des installations humanitaires et mé-

dicales et les abris, outre la cessation des violations continues du droit international par l'occupation sioniste. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression génocidaire par voies terrestre, maritime et aérienne, contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée, faisant 45.436 martyrs et 108.038 blessés, et entraînant des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

MADAGASCAR

La résistance aux antimicrobiens cause 5400 décès chaque année

La résistance aux antimicrobiens (RAM) fait chaque année 5.400 décès à Madagascar, selon un communiqué récemment publié par le ministère malgache de la Santé publique.

Ce chiffre représente une part significative des 1,27 million de décès mondiaux attribués à ce fléau.

L'utilisation excessive et incorrecte des antibiotiques, notamment à travers l'automedication, est l'une des principales causes de la RAM, selon le ministère, qui qualifie cette

pratique de "menace pour la vie de millions de personnes".

Dans cette optique, Madagascar a intensifié ses efforts pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens, avec l'appui de ses partenaires.

Le pays a récemment participé à la Semaine mondiale de sensibilisation à la RAM, dans le but d'informer à la fois la population et les professionnels de santé aux dangers de ce phénomène et de promouvoir des

pratiques responsables. Depuis 2016, Madagascar a mis en place un plan national de lutte contre la RAM, fondé sur une approche intégrée prenant en compte l'interdépendance entre la santé humaine, animale et environnementale, tout en incluant le renforcement des capacités des acteurs impliqués.

L'objectif est de fédérer les efforts pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens et bâtir un avenir plus sain et durable pour tous.

YÉMEN

L'Onu prévient d'une détérioration de la situation humanitaire en 2025

Les Nations unies ont prévenu, vendredi, d'une possible détérioration de la situation humanitaire au Yémen, en conséquence du conflit armé qui a secoué le pays pendant plus d'une décennie.

Le Yémen compte aujourd'hui 18 millions de personnes, soit la moitié de la population, qui ont besoin d'aide humanitaire, a indiqué le Coordonnateur résident et humanitaire de l'Onu au Yémen, Julien Harneis.

"L'année prochaine, en

raison notamment des conditions économiques, nous prévoyons que ce nombre augmentera à 19 millions", a dit le responsable onusien dans un point de presse en visioconférence depuis Sanaa.

"Le Yémen est le deuxième pays au monde en termes d'enfants mal nourris", a-t-il ajouté.

Il est également le deuxième en termes du nombre de personnes qui ne peuvent pas accéder aux services de santé, et le troisième pour les personnes

en situation d'insécurité alimentaire. "Il s'agit d'une situation humanitaire massive", a regretté le responsable onusien. "La situation pourrait empirer en raison du conflit en cours dans la région, qui pourrait affecter les infrastructures civiles et humanitaires du pays, entraînant de nouvelles souffrances pour le peuple yéménite", a prévenu M. Harneis.

En début de semaine, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a indiqué que le Yémen compte 35 %

des cas de choléra au monde et 18 % de la mortalité mondiale déclarée.

Pays "le plus touché par le choléra dans le monde", le Yémen connaît une transmission "persistante" du choléra depuis de nombreuses années, y compris la plus grande flambée enregistrée entre 2017 et 2020.

Au 1er décembre courant, a précisé l'OMS, le Yémen avait signalé près de 250.000 cas suspects de choléra, avec 861 décès associés depuis le début de l'année.

GRIPPE AVIAIRE

Le virus aurait muté dans l'organisme d'un patient américain

Le premier cas humain grave de grippe aviaire aux Etats-Unis est porteur d'un virus qui aurait muté à l'intérieur de son organisme pour s'adapter aux voies respiratoires humaines, ont annoncé les autorités sanitaires américaines.

Les Centres américains de prévention et de lutte contre les maladies (CDC) avaient annoncé le 18 décembre qu'un patient âgé était hospitalisé en Louisiane dans "un état critique" après avoir été contaminé par le virus H5N1.

Une petite partie du virus retrouvé dans la gorge de ce patient présente des modifications génétiques pouvant se traduire par une "liaison accrue du virus" avec certains "récepteurs cellulaires des voies respiratoires supérieures humaines", ont révélé jeudi les CDC.

Elles ont "probablement été générées lors de la réPLICATION du virus chez le patient", ont indiqué les CDC, précisant qu'aucune transmission de ce virus ayant muté n'a été identifiée.

Ces modifications n'ont pas été observées chez des oiseaux contaminés, y compris chez ceux avec lesquels le patient aurait été en contact dans une basse-cour.

En plus de ce patient de Louisiane, 65 cas bénins de la maladie ont été détectés chez l'homme aux Etats-Unis depuis le début de l'année, et d'autres pourraient être passés inaperçus, selon les CDC.

La grippe aviaire A (H5N1) est apparue pour la première fois en 1996 mais, depuis 2020, le nombre des foyers chez les oiseaux a explosé et un nombre croissant d'espèces de mammifères ont été touchées.

RD CONGO

L'infection qui sévit dans la province du Kwango implique le virus Influenza AH1N1

Les spécialistes qui travaillent en République démocratique du Congo (RDC) pour identifier les agents pathogènes de la maladie jusqu'alors inconnue, dont l'épidémie s'est déclarée dans l'ouest du pays, ont clarifié leurs conclusions antérieures et indiqué qu'il s'agit d'une co-infection impliquant le virus Influenza AH1N1 (un virus de la grippe), a rapporté vendredi le portail d'information congolais Actualité.

"L'Institut national de recherche biomédicale (INRB) a confirmé qu'il s'agit d'une co-infection impliquant le virus Influenza AH1N1, le rhinovirus humain (HRV) et le SARS-CoV-2, associée au paludisme sur fond de malnutrition", a indiqué le média.

Il a par ailleurs précisé que "cette maladie se manifeste par des symptômes tels que la fièvre, la toux, des courbatures généralisées, un mal de gorge et des douleurs musculaires. Les complications, notamment l'anémie sévère ainsi que des troubles respiratoires et métaboliques, peuvent s'avérer mortelles". Le 17 décembre, une équipe internationale de scientifiques a annoncé que la maladie inconnue était une forme grave de paludisme.

Cependant, d'autres études ont montré qu'il s'agit d'un groupe d'agents pathogènes.

L'épidémie s'est produite en octobre dans la zone de santé de Panzi, dans la province du Kwango.

La maladie, qui était alors inconnue, était accompagnée d'une forte fièvre et de graves maux de tête. Selon les chiffres officiels du gouvernement congolais, 593 cas ont été signalés, dont 36 décès.

APS

Dimanche 29 décembre 2024

SURVEILLANCE DU CŒUR Quels examens clés et pour qui ?

Palpitations, syncopes, troubles du rythme cardiaque, douleur thoracique... Le cardiologue dispose d'examens simples pour explorer le cœur en cas de symptômes. Ils contribuent à poser des diagnostics précis de plus en plus tôt.

L'électrocardiogramme

Réalisé au cabinet du médecin généraliste ou cardiologue, il enregistre pendant quelques minutes les impulsions électriques du cœur par le biais d'électrodes placées au niveau des poignets, des chevilles et de la poitrine. Il permet de détecter certaines anomalies cardiaques (troubles du rythme ou de la conduction électrique, défauts d'oxygénation du cœur). « C'est un point d'appel pour aller plus loin en cas de résultats anormaux », résume la cardiologue Claire Mounier-Vehier, chef du service de médecine vasculaire et hypertension artérielle au CHRU de Lille.

Pour qui ? Il devrait être systématiquement fait à tous les sportifs de haut niveau (enfants compris) et à tous les plus de 50 ans, surtout s'ils sont sédentaires et se rejettent au sport, ou s'ils ont des facteurs de risque cardiovasculaires (tabagisme, hypertension artérielle, obésité abdominale...) . Il est également conseillé aux femmes qui souhaitent prendre un traitement hormonal de la ménopause.

L'échographie cardiaque

L'échocardiographie visualise en temps réel et en mouvement, le cœur, ses parois et ses valves. Idéal pour déceler un trouble de la contraction du cœur ou une anomalie de ses valves, une hypertrophie du muscle ou une malformation cardiaque. Lorsqu'elle est couplée au doppler, elle permet d'étudier, en plus, la circulation du sang dans le cœur et les gros vaisseaux.

Pour qui ? Cet examen est souvent demandé en cas de signes évocateurs d'une atteinte cardiaque (souffle au cœur, douleurs thoraciques, essoufflement, malaise...).



Anesthésie : certains patients se réveillent durant une opération

Le phénomène est suffisamment rare pour ne pas s'inquiéter sur la table d'opération. Mais quand il se produit, il peut causer un vrai traumatisme chez les patients concernés. Avez-vous déjà rêvé que vous vous réveillez en pleine opération et que vous entendez les bruits des instruments chirurgicaux ? Hélas, ce scénario cauchemardesque a déjà été vécu par quelques patients (malchanceux).

Les anesthésistes du Collège royal des anesthésistes et de l'association des anesthésistes de Grande-Bretagne et d'Irlande quantifient le phénomène de réveil malgré l'anesthésie générale dans une étude. Ils ont passé au scalpel plus de 3 millions d'opérations réalisées pendant un an dans les deux pays. Les résultats ont démontré que les phénomènes de l'hôpital : 300 cas de réveils pendant l'opération malgré l'anesthésie ont été compilables. Cela représente grossièrement un cas tous les 19 000 interventions.

Si les réveils se produisent pour la plupart au début ou avant



la fin de l'intervention chirurgicale, 41 % peuvent donner lieu à un traumatisme sur le long terme. Les personnes ayant été victimes décrivent des expériences de peur panique, de douleur, de choc ou encore d'incapacité à communiquer tout en étant paralysé.

99 % des réveils se déclenchent après avoir administré au patient une combinaison de médicaments tels qu'un décongestivant musculaire (pour paralyser les muscles pendant l'opération) et d'autres médicaments qui font perdre conscience. Une erreur de dosage peut aussi être à blâmer, un traitement insuffisant pouvant laisser le patient paralysé sans réussir à l'endormir.

Le Dr Tim Cook, un des auteurs de l'étude, cité par la BBC, insiste sur le fait que ces réveils restent rares. Mais "ce rapport doit permettre aux anesthésistes d'être plus attentifs à la prévention des épisodes de "conscience" pendant les opérations".

L'allaitement maternel protège les bébés prématurés des troubles intestinaux graves

Les bébés prématurés ont besoin d'une protéine présente dans le lait maternel pour limiter les risques de développer des troubles intestinaux graves, selon une nouvelle enquête scientifique américaine.

Le lait maternel protège l'intestin des bébés

L'enterocolite néonatale est une maladie qui touche les bébés prématurés et qui se caractérise par l'apparition de lésions dans l'intestin. Elle représente 8 à 12 % des infections néonatales des prématurés. Et, un bébé sur 3 atteint de cette pathologie déclera prématurément. « Le lait artificiel est un facteur de risque connu de la maladie », rappelle l'auteur principal de l'étude, le Pr Mark R. Frey, de l'hôpital de Los Angeles pour enfants.

Les chercheurs de l'Hôpital pour enfants de Los Angeles ont mené des études *in vitro* (en laboratoire) et *in vivo* sur des animaux. Des rongeurs aux cellules infectées par la maladie ont été protégés par la protéine NRG4 qui l'on trouve dans le lait maternel. Elle a empêché la croissance des cellules intestinales de Paneth, qui protègent contre les dommages microbiens.

Les résultats de cette étude suggèrent que la protéine NRG4 présente dans le lait maternel, permet à l'enfant de protéger son intestin encore immature des infections. « Si un bébé nourri artificiellement rencontre une infection intestinale, il est à risque accru de lésion intestinale et de décès », explique le Pr Mark R. Frey. « Le lait maternel est l'aliment idéal pour les nouveau-nés et les nourrissons. En effet, il apporte tous les nutriments nécessaires à leur développement et contient des anticorps qui les protègent de maladies courantes telles que la diarrhée et la pneumonie, les deux premières causes de mortalité de l'enfant dans le monde », rappelle l'Organisation Mondiale de Santé (OMS) qui recommande sur son site : « Tantaleamment au sein exclusif du nourrisson jusqu'à l'âge de six mois » et de « poursuivre ensuite jusqu'à l'âge de deux ans au moins, en l'associant à une alimentation de complément qui convienne ».

DR T. COOK

Mangez du poisson pour bien entendre

Vous pouvez ajouter la perte d'audition à la longue liste des troubles que l'on peut prévenir en mangeant du poisson. Les omega-3 du poisson limitent les risques de presbyacusie.



On savait déjà que manger du poisson permet de prévenir la maladie d'Alzheimer et que le poisson est préférable à la viande si l'on veut éviter certaines formes de cancers. Voilà qu'une nouvelle étude publiée dans l'American Journal of Clinical Nutrition nous incite à nouveau à mettre du poisson à nos menus si l'on veut continuer à bien entendre.

Selon cette étude, dirigée par le Dr Sharon Curhan, de l'Ecole de médecine de Harvard, il y aurait un lien entre la consommation de deux ou plusieurs portions de poisson par semaine et une diminution du risque de perte d'audition.

Les chercheurs ont analysé les dossiers médicaux de plus de 65 000 femmes inscrites dans l'étude Nurse's Health Study.

Pendant vingt ans, ces femmes ont répondu à diverses questions portant notamment sur leur audition et sur leur régime alimentaire.

Les femmes qui

declareront manger du poisson comme le saumon, le thon en conserve, ou du flétan, au moins deux fois par semaine étaient

parmi celles qui souffraient le moins de presbyacusie, une perte d'audition liée à l'âge. Selon le Dr Sharon Curhan, c'est sans doute parce que la consommation d'aliments à longue chaîne Omega-3 comme les poissons gras, pourrait contribuer à une meilleure circulation sanguine dans l'oreille. « La circulation du sang dans l'oreille interne doit être très bien réglée pour répondre à ses besoins énergétiques importants », explique le médecin dans le magazine Time.

Toutefois, l'étude ne portait que

sur les femmes, on ne sait pas encore si cet avantage sur l'audition

est le même chez les hommes. Il est déjà bien établi qu'une alimentation riche en oméga-3 est particulièrement bénéfique pour le cœur. Le maintien d'une bonne circulation sanguine semble être la clé qui permet de conserver un cœur et une oreille en bonne santé.

A petites doses, les oméga 3 réduiraient le nombre de crises chez les épileptiques

Une nouvelle étude américaine affirme que de faibles doses quotidiennes d'oméga 3 permettraient de réduire la fréquence des crises épileptiques.



Un équipe du département de Neurologie de l'Université de Californie a trouvé un nouveau moyen de réduire la fréquence de crises épileptiques, chez les patients qui ne répondent plus aux traitements médicamenteux : ingérer quotidiennement une petite dose d'oméga 3. Présents dans les poissons gras et les huiles végétales, ainsi que sous forme de complément alimentaire, les oméga 3 pourraient en effet réduire le nombre de crises épileptiques chez les personnes atteintes de cette maladie.

La fréquence des crises réduite de plus de 30 %

Pour leur étude, le scientifique ont fait appel à 24 participants épileptiques, sur qui les traitements médicamenteux ne faisaient plus effet. Chaque patient était soumis à trois types de compléments alimentaires, dont chaque devait être pris 10 semaines consécutives, et espacées de 6 semaines. L'expérience comprenait un complément contenant une

faible dose d'oméga 3 (3 fois par jour, soit 1,08mg/jour), un complément ne contenant que du placebo. L'étude a alors montré que le plus petit nombre de crises (12 par

mois) était observé lorsque les patients prenaient le complément à faible dose d'oméga 3. La prise du complément à haute dose d'oméga 3 se traduisait par 17 crises par mois, alors que le placebo était synonyme de 18 crises par mois.

Ainsi, la prise du complément contenant une faible dose d'oméga 3 se traduisait par une baisse de 33,6 % du nombre de crises d'épilepsie. D'autre part, deux des 24 patients n'avaient aucune crise lors de la prise de cette même faible dose. Une explication des chercheurs résiderait dans le fait que les oméga 3 auraient un effet positif sur la pression sanguine et donc sur le risque cardio-vasculaire, très élevé et synonyme de crises chez les personnes épileptiques. « Si notre étude requiert une confirmation par d'autres travaux, l'ampoule de l'effet de faibles doses d'oméga 3 sur la fréquence des crises épileptiques est la même que les traitements médicamenteux antiépileptiques », se réjouissent les chercheurs.

QUESTION SAHRAOUIE

2024, une année couronnée de succès à marquer d'une pierre blanche

Conforté dans sa lutte pour l'exercice de son droit à l'autodétermination par une décision "historique" de la Cour de Justice de l'UE qui a infligé un cinglant revers au Maroc, ruinant définitivement ses allégations sur une prétdue souveraineté sur le Sahara occidental, le peuple sahraoui a connu, en 2024, une année couronnée de succès à marquer d'une pierre blanche.

La haute juridiction européenne a, non seulement, invalidé définitivement deux accords commerciaux sur la pêche et l'agriculture conclus en 2019 entre le Maroc et l'UE et étendus illégalement au Sahara occidental, mais a également tenu à remettre les pendules à l'heure.

D'abord, en réaffirmant qu'"au regard du droit international, le Sahara occidental dispose d'un statut propre et distinct" par rapport à celui du Maroc, puis en reconnaissant, une nouvelle fois, le Front Polisario comme "sujet de droit international, représentant du peuple sahraoui, pouvant agir en justice devant toutes les juridictions européennes" et, enfin, en précisant que le consentement du peuple sahraoui (et non pas la population sahraouie), à ces accords était une des conditions de leur validité.

Cette précision répondait à l'approche adoptée par la Commission européenne à l'égard des décisions antérieures de la Cour sur l'accord agricole et l'accord de pêche.

Plutôt que de rechercher le consentement du peuple du Sahara Occidental qui est seuil titulaire du droit à l'autodétermination par rapport à ce territoire, comme le stipulait la Cour, la Commission a organisé une consultation des parties prenantes marocaines. C'est à dire, des

habitants actuels, dont la majeure partie n'appartient pas au peuple sahraoui.

Toutes ces précisions apportées par la CJUE, dans ses derniers arrêts, constituent désormais le référentiel légal auquel devra se conformer l'UE dans ses relations avec le Maroc.

Des précisions saluées par l'avocat du Front Polisario, feu Gilles Devers qui a estimé que cette décision qui "fixe définitivement le cadre juridique, marquera la jurisprudence de la Cour".

L'année 2024 a été exceptionnelle dans l'histoire du peuple sahraoui, a affirmé, dans ce contexte, le représentant de la République sahraouie auprès de la Suisse, des Nations unies et des organisations internationales à Genève, Oubi Bouchraya Bachir, se félicitant des "progrès" réalisés dans la lutte pour l'exercice du droit à l'autodétermination par le peuple sahraoui qui s'est retrouvé, en 2024, face à des "défis accusés".

Suite à la persistance de certains pays, particulièrement la France, à vouloir contourner les arrêts de justice européenne, l'avocat du Front Polisario a mis en garde les sociétés étrangères activant dans les territoires occupés du Sahara-Occidental contre la poursuite de leurs activités après la décision de la Cour européenne. Il a pré-

venu dans ce sens que le Front Polisario qui a attendu 10 ans pour obtenir un tel jugement, ne va "pas édulcorer l'application" et si besoin, engagera "des procédures bien ciblées" pour montrer sa détermination.

En effet, la décision de la CJUE porte un coup fatal à l'occupant marocain et le prive des leviers économiques et politiques qui lui permettaient de poursuivre l'occupation illégale du Sahara occidental.

= Une question de décolonisation = La CJUE, par ses arrêts du 4 octobre, a réaffirmé avec force que la question du Sahara occidental est une question de décolonisation et qu'il n'existe pas de solution en dehors du strict respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

D'ailleurs, le statut du Sahara occidental en tant que territoire en attente de décolonisation a été confirmé, une nouvelle fois par l'Assemblée générale (AG) des Nations unies qui a adopté lors de sa 79e session, une résolution sur la question du Sahara occidental, inscrite à l'ordre du jour sous le point relatif à la mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés.

Une déclaration dans laquelle elle a réaffirmé le cadre juridique de la question du Sahara occidental, en tant que question de décolonisation, infligeant

ainsi un nouveau revers au régime de l'occupant marocain.

Pour le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Mohamed Sidi Omar, la résolution adoptée, le 4 décembre 2024, par l'Assemblée générale "constitue une nouvelle réaffirmation par l'ONU du statut juridique international du Sahara occidental et du droit inaliénable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance".

Ce responsable sahraoui qualifie le maintien de la question du Sahara occidental à l'ordre du jour de l'ONU en tant que question de décolonisation de "grande réussite" pour le peuple sahraoui et sa lutte légitime pour la liberté et l'indépendance.

Pour Oubi Bouchraya Bachir, c'est même "le plus grand acquis" de la cause sahraouie en 2024.

"Le plus grand acquis demeure le maintien du Sahara occidental sur la liste de l'ONU des territoires non autonomes et la consécration du droit légitime et inaliénable de son peuple à l'autodétermination dans toutes les résolutions onusiennes en dépit des tentatives du Maroc et de ses alliés de légitimer l'occupation", a-t-il conclu.

MAROC

L'AMDH se solidarise avec son président, harcelé pour avoir apporté son soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui

L'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH) a exprimé sa solidarité avec son président, Aziz Ghali, victime d'attaques virulentes depuis quelques jours au Maroc, affirmant que sa position en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui est "conforme aux positions historiques de l'association".

Le soutien apporté par Aziz Ghali à l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination est "conforme aux positions historiques de l'association et ne contredit en aucune manière les positions des Nations unies et même celles de l'Etat marocain", a souligné l'AMDH dans une déclaration de solidarité avec son président.

Cette association a fait remarquer, à ce titre, que sa position sur le conflit du Sahara occidental est "conforme à ce qui est indiqué dans le quatrième paragraphe du rapport du secrétaire général de l'ONU, en date du 1er octobre 2024 et approuvé par le Conseil de sécurité".

Elle a relevé également que "le Maroc a ratifié la résolution" de la 4e Commission de l'Assemblée générale des Nations unies sur le Sahara occidental et que "le ministère des Affaires étrangères marocain a publié une déclaration à cet égard, en date du 31 octobre 2024, dans laquelle il exprime son accord et sa satisfaction à l'égard de la résolution".

Dans sa décision adoptée le 17 octobre dernier, la 4e Commission de l'AG des Nations unies, chargée des questions politiques spéciales et de décolonisation, a réaffirmé le droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes de la Charte des Nations unies et à la résolution 1514 de l'AG du 14 décembre 1960 relative à la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés.

Dans un entretien à un média local, Ghali a rappelé la position de l'AMDH, favorable à l'autodétermination du peuple sahraoui, plaidant pour des négociations avec le Front Polisario, représentant légitime du peuple du Sahara occidental.

L'AMDH s'est insurgée, dans ce contexte, contre la "campagne de plus en plus frénétique et répétée contre l'association et contre le droit à la liberté d'opinion et d'expression" dans "une vaincre tentative d'étoffer la voix de l'association qui a dénoncé, sans cesse, les atteintes aux droits de l'homme".

L'attaque contre l'association, a-t-elle poursuivi, s'inscrit dans le cadre d'une campagne plus large visant à "intimider les défenseurs des droits de l'homme", menée en parallèle à la "série de procès intentés à des journalistes, bloggeurs, et militants associatifs".

Elle a affirmé, à ce titre, que l'attaque dont est la cible le président de l'AMDH "n'entamera pas sa détermination à poursuivre sa lutte contre la corruption, ni l'unité de l'association en dépit des tentatives visant à semer la discorde".

L'AMDH balaye, ainsi, d'un revers de la main la campagne de diffamation orchestrée par des médias pro-gouvernementaux qui annonçaient "des démissions en cascade" de cette association suite à ce qu'ils ont qualifié de "dérapages" d'Aziz Ghali.

L'association a regretté qu'à "l'approche de la tenue de son congrès, des voix s'élèvent pour attaquer l'association et ses militants dans une tentative désespérée", menée depuis plus de dix ans, pour "entamer sa crédibilité aux yeux de l'opinion publique nationale et internationale".

"Cette campagne acharnée contre l'association survient au moment où elle s'apprête à tenir son XIVe Congrès national, avant fin mai, afin de réactiver ses sections à travers le Royaume pour faire face aux violations qui affectent les citoyens", a déploré l'association qui, de tous les temps, fait face à une batterie de mesures visant à "entraver son travail". Le Collectif marocain des organisations de défense des droits humains a dénoncé, de son côté, une "atteinte flagrante à la liberté d'opinion et d'expression et au travail des défenseurs des droits humains". Aziz Ghali est traîné aujourd'hui en justice pour ses propos. Accusé d'"atteinte à l'intégrité territoriale du Royaume et à la sécurité publique", le président de l'AMDH était, mercredi, devant le tribunal de première instance de Rabat. Son procès a été reporté au 8 janvier 2025.

SOUDAN

3 morts dans une frappe contre un camp de personnes déplacées à El-Fasher

Une frappe attribuée aux Forces de soutien rapide (FSR) contre un camp de personnes déplacées à El-Fasher, capitale de l'Etat soudanais du Darfour-Nord, a fait trois morts, indiquent jeudi des sources médicales.

Les urgences du camp pour personnes déplacées d'Abu-Shouk ont rapporté dans un communiqué

que "les tirs d'artillerie des Forces de soutien rapide sur le camp ont entraîné la mort de trois personnes, dont deux filles, et fait trois blessés".

Depuis le 10 mai, El-Fasher est le théâtre d'affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide, malgré les alertes internationales faisant état de com-

bats dans la ville, qui est le centre des opérations humanitaires des cinq Etats du Darfour.

Depuis la mi-avril 2023, l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide mènent une guerre qui a fait plus de 20 000 morts et plus de 14 millions de déplacés et de réfugiés, selon les estimations des Nations Unies et des autorités locales.

BURKINA FASO

Plus d'un million de déplacés ont rejoint leurs localités (Premier ministre)

Plus d'un million de déplacés ont rejoint leurs localités d'origine et 70,59% du territoire a été sécurisé suite aux opérations antiterroristes menées par l'armée du Burkina Faso, a déclaré vendredi le Premier ministre, Rimbalba Jean Emmanuel Ouédraogo.

S'exprimant lors de sa déclaration de politique générale devant le parlement

ment burkinabè, M. Ouédraogo a reconnu que la crise sécuritaire qui traverse le Burkina Faso a engendré une situation humanitaire marquée par des déplacements massifs de populations.

Répondant aux questions des parlementaires, il a soutenu que 70,59% du territoire national du Burkina Faso était actuellement sécurisé, et que

plus d'un million de personnes ayant fui les violences terroristes avaient rejoigné leurs localités d'origine grâce aux efforts des autorités burkinabè.

D'après lui, cette situation constitue une avancée majeure dans la lutte contre le terrorisme et l'insécurité, et des efforts sont en cours pour renforcer cette dynamique

sécuritaire et étendre cette couverture à l'ensemble du pays.

Il a rappelé que le gouvernement renforcera son soutien au retour et à la réinstallation des personnes déplacées dans leurs localités d'origine, en apportant un appui en logements, en vivres et en moyens de reconstruction.

APS

PALESTINE

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 45.484 martyrs et 108.090 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 45.484 martyrs et 108.090 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités palestiniennes de la santé.



Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 2 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 48 martyrs et 52 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un

certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours. De-

puis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humitaire sans précédent.

Deux martyrs et des blessés dans des bombardements de l'armée sioniste au nord de la bande de Ghaza

Deux Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés samedi, dans le bombardement par l'armée sioniste d'un rassemblement de citoyens à Jabalia al-Balad et Nazla, au nord de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Les drones des forces d'occupation ont ciblé un groupe de citoyens dans la

rue "Sarari" à Jabalia Al-Balad, au nord de la bande de Ghaza, faisant deux martyrs et plusieurs blessés, précise Wafa. L'armée sioniste a, en outre, ciblé un groupe de citoyens à Jabalia al-Nazla, faisant plusieurs blessés, ajoute la même source, relevant que l'artillerie de l'occupation a également bombardé diverses parties du gouvernorat du Nord,

sous le feu des hélicoptères et des véhicules militaires, tandis que les zones du sud de la ville de Ghaza, en particulier le quartier d'Al-Sabra, ont été visées par des bombardements d'artillerie et des tirs nourris.

Au sud de la bande de Ghaza, des témoins oculaires ont rapporté que les drones de l'occupant sioniste avaient ouvert le feu

sur les tentes de personnes déplacées dans la zone d'Al-Mawasi, à l'ouest de la ville de Khan Younes, faisant plusieurs blessés.

Samedi, l'armée sioniste a continué de mener des opérations de bombardement contre des bâtiments et des places résidentielles dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza, et dans le gouvernorat du Nord.

Agression sioniste: le Conseil palestinien exprime son inquiétude sur la situation humanitaire des déplacés à Ghaza

Le Conseil national palestinien a exprimé vendredi sa préoccupation quant aux conditions humanitaires catastrophiques de plus de deux millions de citoyens déplacés dans la bande de Ghaza, à cause de la guerre génocidaire menée par les forces d'occupation sionistes.

Le Conseil a déclaré dans un communiqué que les tentes des personnes déplacées dans la bande de Ghaza "se sont transformées en réfrigérateurs de morts, où le froid extrême et les maladies les tuent, ce qui entraîne quotidiennement la mort d'enfants et de personnes âgées, en plus des bombar-

dements continus qui transforment ces tentes en charniers qui brûlent avec ceux qui s'y trouvent".

Le Conseil a condamné le siège, le bombardement et l'incendie de l'hôpital Kamal-Adwan, l'assassinat d'un certain nombre de membres du personnel médical, le bombardement et l'influence de la plupart de ses services, et la perte de communication avec cet hôpital "sans que l'on connaisse le sort des patients et du personnel de santé, dans un crime qui ne s'est jamais produit dans l'histoire de la guerre".

Il a expliqué que "cette tragédie humanitaire, à laquelle le monde assiste

sans réagir, est une tache sur le front de l'humanité, surtout si l'on considère la violation par l'occupation des principes du droit international humanitaire qui protègent les civils dans les zones de conflit". Il a appelé la communauté internationale, les organisations de défense des droits de l'homme et toutes les parties concernées à prendre des mesures immédiates pour mettre fin aux souffrances du peuple palestinien, lever le siège de la famine, lui fournir la protection nécessaire et répondre à ses besoins fondamentaux tels que le logement, la nourriture et les soins de santé.

CORÉE DU SUD

Le Parlement se prononce sur une destitution du président par intérim

Le Parlement sud-coréen se prononce vendredi sur une motion de destitution à l'encontre du président par intérim Han Duck-soo, accusé d'entraver l'enquête sur la tentative ratée du président déchu d'imposer la loi martiale qui a plongé le pays dans une grave crise politique.

Les députés sud-coréens ont voté le 14 décembre en faveur du limogeage du

président conservateur Yoon Suk Yeol qui avait imposé la loi martiale et envoyé l'armée au Parlement au début du mois, avant de reculer quelques heures plus tard.

Le Premier ministre Han Duck-soo assure l'intérim de la présidence.

M. Yoon est, lui, suspendu en attendant le verdict de la Cour constitutionnelle, qui doit valider ou invalider la

destitution dans les six mois. Mais l'opposition reproche à M. Han de refuser de pourvoir trois des neuf sièges de la Cour, censée prendre une décision à la majorité des deux tiers quant à la destitution du président Yoon.

Elle a déposé une motion de destitution qui sera soumise au vote vendredi, a indiqué à la presse un porte-parole du Parti démocrate, la principale force d'op-

Cisjordanie occupée : au moins 15 Palestiniens arrêtés en 24 heures par les forces d'occupation sionistes

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de vendredi à samedi, au moins 15 Palestiniens, dont une femme et d'anciens prisonniers, dans plusieurs gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, rapporte un communiqué conjoint publié par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens.

Les arrestations ont été menées dans les gouvernorats de Naplouse, Jénine, Tulkarem, Ramallah et El Khalil, et ont été accompagnées d'opérations d'harcelage généralisées, d'agressions et de menaces contre les détenus et leurs familles, en plus du sabotage et de la destruction des maisons des Palestiniens, précise la communiqué.

Les forces d'occupation continuent, en outre, d'arrêter des civils de Ghaza, en particulier dans le gouvernorat du nord, en plus de dizaines de membres d'équipes médicales contre lesquels elles commettent le crime de disparition forcée, ajoute la même source.

Ghaza: les autorités sanitaires affirment que l'entité sioniste détient le directeur d'un hôpital

Le ministère de la Santé à Ghaza et la Défense civile locale ont affirmé samedi que l'entité sioniste détient le directeur d'un hôpital clé du nord de l'enclave palestinienne soumise à une agression génocidaire depuis plus d'un an.

"Les forces d'occupation (sionistes) ont emmené des dizaines de membres du personnel médical de l'hôpital Kamal Adwan, dont le Dr Hossam Abou Safiya, à un centre de détention pour les interroger", a indiqué le ministère dans un communiqué.

"En arrêtant le directeur de l'hôpital Kamal Adwan, des dizaines de membres du personnel médical et technique, ainsi que le directeur de la Défense civile dans le nord, l'occupation a complètement détruit l'ossature médicale, humanitaire et de secours dans le nord de Ghaza", a dénoncé auprès des médias le porte-parole de la Défense civile, Mahmoud Bassal.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré vendredi que Kamal Adwan, jusqu'alors le dernier grand hôpital opérationnel dans le nord de Ghaza, était "hors service" après un raid sioniste.

position. Dans ce texte, l'opposition affirme que M. Han "entrave intentionnellement l'enquête spéciale visant à interroger les personnes impliquées dans la rébellion et a clairement fait part de son intention de rejeter les nominations de trois juges de la Cour constitutionnelle", non pourvus en raison du départ à la retraite de leurs titulaires.

APS

CONSTANTINE

Hidaoui préside l'ouverture du 20e Festival national du théâtre pour enfants

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a présidé, jeudi à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, l'ouverture de la 20e édition du Festival national du théâtre pour enfants.

M. Hidaoui, qui était accompagné de la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a fait savoir que son département ministériel s'attèle à la préparation d'un "programme d'action à long terme" visant à promouvoir et à consolider de telles manifestations de manière à assurer la continuité des activités éducatives destinées aux enfants.

Le ministre a souligné l'importance de l'organisation de différentes activités culturelles et intellectuelles qui promeuvent les valeurs éducatives et développent les aptitudes intellectuelles et physiques des enfants, notant que les structures éducatives et de jeunesse jouent un "rôle central" en offrant des programmes éduca-



tifs et récréatifs qui contribuent à construire une génération consciente et responsable.

M. Hidaoui a également souligné la nécessité d'intensifier les efforts pour créer un environnement adéquat aux enfants afin de renforcer leur participation aux activités culturelles, sportives et scientifiques, en coordination avec les différents secteurs concernés. De son

côté, la déléguée nationale à la protection de l'enfance a indiqué, dans une allocution prononcée à cette occasion, que l'organisation de ce genre de festivals constitue "apport qualitatif" à l'enfant qui représente l'avenir du pays, avant de souligner que la protection de l'enfance a connu de "grandes avancées" en Algérie grâce à un arsenal juridique où figure, notamment, le droit de l'enfant à la culture et

aux arts. La 20e édition du Festival national du théâtre pour enfants contribue, à travers les spectacles présentés, à inculquer le sens de la responsabilité à ce segment de la société, d'autant que le théâtre est considéré comme le père des arts, a-t-elle ajouté.

Le commissaire du Festival, Sadek Maazouzi, a indiqué, quant à lui, que cette manifestation culturelle, qui coïncide avec les vacances scolaires d'hiver, sera une occasion pour les écoliers de suivre un florilège de spectacles divertissants et éducatifs.

Il a ajouté que cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 30 décembre, verra la participation de 16 troupes représentant 16 wilayas du pays.

ORAN

Participation d'environ 30 romanciers et poètes à l'exposition des écrivains

Pas moins de 30 romanciers et poètes participent à la cinquième édition de l'exposition des écrivains, qui se tient à la bibliothèque communale Bakhti-Benaouda de la ville d'Oran pour présenter leurs nouvelles publications.

Cette exposition, dont les activités ont été lancées au début de cette semaine, offre au public les derniers titres signés par environ 30 romanciers, poètes et auteurs d'Oran, Sidi Bel Abbes, Chlef, Mostaganem et Mascara, a indiqué à l'APS le romancier Raouane Ali Cherif, président de l'Association "Athar El-Abirine" pour la culture et la littérature, organisatrice de cet

événement culturel. L'événement, qui se poursuit jusqu'au 4 janvier prochain sous le slogan "aucun intermédiaire entre l'écrivain et le lecteur", permet aux auteurs de rencontrer un public avide de découvrir leurs œuvres et d'acquérir des livres lors de séances de dédicaces, a ajouté la même source. La nouveauté de cette édition est qu'elle est désormais ouverte à tous les romanciers, poètes et auteurs dans divers domaines littéraires, scientifiques et historiques pour exposer leurs publications, contrairement aux éditions précédentes, qui étaient réservées aux auteurs membres de l'association,

selon le même romancier. L'exposition des écrivains, qui a attiré un large public de passionnés de lecture, ainsi que des visiteurs étrangers, constitue également une opportunité pour les jeunes créateurs du domaine littéraire de faire connaître leurs œuvres, de les encourager à innover et de les aider à commercialiser leurs créations, a-t-on ajouté. A cette occasion, des soirées littéraires animées par les auteurs participants, ainsi qu'un atelier sur l'écriture créative du récit, nouvelle ou réflexion destiné aux jeunes créateurs et animé par la romancière Khadidja Driss, ont également été programmés.

FESTIVAL DE LA MUSIQUE GNAWA À AIN SEFRA

La troupe "El Belaliya" de Mohammadia décroche la première place

La troupe "El Belaliya" de Mohammadia (wilaya de Mascara) a remporté la première place lors de la 15e édition du Festival culturel national de la musique Gnawa, clôturé jeudi soir au stade "Arfaoui Mohamed" à Ain Sefra (Naâma).

Ce groupe, composé de jeunes musiciens vêtus de costumes traditionnels, a présenté un spectacle varié alliant couleurs, chansons et danses, en utilisant des instruments musicaux propres à ce genre musical dont le "goumri" et le "tidiniet".

Les membres de la troupe ont séduit le public par leur performance, et convaincu le jury de cette édition.

La deuxième place a

été attribuée à la troupe "Qerqab Ezzahwa" de la wilaya d'Adrar, alors que les troupes "Noudjoum El Diwan" (Sidi Bel-Abbes) et "Gnawa El Mqar" (Tindouf) se sont adjugés la troisième place ex aequo.

Une mention spéciale a été décernée, dans cet événement culturel et artistique auquel ont participé environ 160 artistes représentant plusieurs troupes de musique Gnawa du pays, au groupe "Sidi Blal" de la wilaya de Mascara, qui renferme des voix prometteuses dans ce genre musical ayant présenté une série de chansons et de danses imprégnées d'authenticité et de spiritualité, au rythme de "Kerkabou" et du tam-

bour. La soirée de clôture du festival a été marquée par un hommage à l'âme du défunt Mohamed Behazem, une des figures emblématiques de cet art, qui avait contribué par des morceaux de musique au rythme de "Kerkabou" à la bande sonore du célèbre film historique "La bataille d'Alger".

Au cours de cette soirée, la regrettée artiste Hasna El Becharia a été également honorée en reconnaissance de sa riche carrière artistique, en présence des autorités locales.

La soirée de clôture du festival (du 23 au 26 décembre) animée par le groupe "El Mqar" de Tindouf a enregistré une

APS

17^e FNTP

Entrée en compétition de la pièce de théâtre "Adh'ghath" du T.R.de Batna

La pièce de théâtre "Adh'ghath", une comédie aux traits burlesques sur l'importance de préserver la cellule familiale, fondement d'une société saine et d'un pays prospère, est entrée, jeudi soir à Alger, en compétition du 17e Festival national du Théâtre professionnel (Fntp), devant un public relativement nombreux.

Mise en scène par Chawki Bouzid sur un texte écrit par Wahid Metahri tiré de l'idée de la nouvelle "Un foyer pour tous" de l'écrivain turc Aziz Nesin, "Adh'ghath" (tourments), raconte en 70mn, l'histoire d'une famille, composée par la jeune Hanane et ses deux parents qui vivent au rythme des querelles incessantes, souvent au bord de la rupture, causant à leur fille un déséquilibre psychique profond.

Un médecins psychologue mal intentionné, prétextant prodiguer des soins à domicile à la jeune Hanane, allait régulièrement la voir chez ses parents pour en fait, mettre à exécution un stratagème qu'il avait préparé consistant à alimenter davantage la discorde dans le couple et les pousser à leur vendre l'appartement.

Servi par Mohamed Bouafia, Yousra Daïka et Nariâma Yerba, entre autre, la trame a évolué dans un rythme ascendant et soutenu, au rythme des rebondissements tragiques par moment, gardant le meilleur pour la fin, où une surprise de taille qui attendait les spectateurs allait clore les débats (...).

Occupant tous les espaces, les comédiens ont brillamment réussi à porter la densité du texte, qui part de l'idée d'un microcosme social (la cellule familiale) pour mettre en garde contre toute idée de discorde sociale et inciter, bien au contraire, à l'union et la fraternité.

La scénographie, faite d'un éclairage feutré ou vif, selon les situations, ainsi que d'un ensemble de caisses en carton amovibles a été hautement concluante au spectacle, soutenu par une bande musicale, signée Rafik Issam Belaïdi, qui a illustré les atmosphères et les émotions de la trame avec brio.

Complétant le déroulé du spectacle, une voix radiophonique (celle du metteur en scène) diffusée en off à l'issue de chaque tableau, suggérait les enseignements à tirer et à retenir dans le spectacle "Adh'ghath" produit en 2024 par le Théâtre régional de Batna "Salah-Lembarkia", sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts.

Ouvert le 20 décembre dernier, le 17e Fntp se poursuit jusqu'au 30 du même mois avec 19 représentations en compétition, en plus d'autres pièces hors compétition programmées à la salle Hadj-Omar (TNA), au Théâtre municipal d'Alger-centre et à la Place Mohamed-Touri, pour les spectacles de rue.

THÉÂTRE RÉGIONAL DE BISKRA

Divers spectacles aux journées hivernales de théâtre pour enfants

Divers spectacles de théâtre sont présentés sur la scène du Théâtre régional Chebah-El Mekki de Biskra dans le cadre du programme des journées hivernales de théâtre pour enfants coïncidant avec les vacances scolaires, a indiqué jeudi, le Directeur du théâtre.

Un riche programme a été élaboré à cet effet en coordination avec plusieurs institutions culturelles dont nombre de théâtres régionaux pour faire plaisir au jeune public avec des spectacles de théâtre et de divertissement, a indiqué à l'APS, Ahmed Koussa.

Parmi les pièces programmées figurent "Kalaat El Abtal" de la compagnie Numidie de Bordj Bou Arreridj, "Djemoul taht sifir" du Théâtre régional d'Annaba, "Sakidatoukoum louki" du Théâtre régional de Mascara, "Izmiralda" du Théâtre régional de Constantine et l'opérette "Houb El Watan" de l'Association Kinaa d'El Meghaier.

Le Théâtre régional de Biskra présentera à l'occasion ses quatre œuvres "Kids zone", "Ghabati oua chams", "Kalaat El Forsane" et "Abir". Plusieurs spectacles de divertissement sont également retenus au programme tracé, a ajouté le même responsable.

Ce programme d'animation a été élaboré conjointement par le Théâtre régional de Biskra, la maison de la culture Ahmed Reda Houhou et la bibliothèque principale de lecture publique, a indiqué M. Koussa.

GHARDAÏA

Plus de 50 participants au camp hivernal thématique de l'astronomie

Pas moins de 51 élèves participent à la deuxième édition du camp hivernal thématique dédié à l'astronomie organisé dans la commune de Ghardaïa, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs.



Le programmes de cette manifestation scientifique organisée par l'agence nationale des loisirs de la jeunesse durant une semaine comprennent une panoplie d'activités, dont des ateliers, des conférences scientifiques sur l'astronomie, animées par des spécialistes, a déclaré à l'APS le responsable du camp, Bergħaid Abdelkarim. Des travaux

scientifiques préparés par les élèves seront également présentés lors de ce rendez-vous scientifique, dans l'objectif de valoriser leur créativités et de faire découvrir l'astronomie aux générations futures, a-t-il expliqué.

De son côté, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Ghardaïa, Hassan Yagoubi, a indiqué "que ce camp hi-

vernial thématique, est une occasion d'échanger des idées et des créativités entre les jeunes issus des wilayas de Tipaza et de Bejaia". La direction du secteur s'attelle également, à accompagner les jeunes, et soutenir leur créativités scientifiques et techniques, a-t-il ajouté.

Dans le cadre de ce camp de jeunes, des

expériences astronomiques seront réalisées par les participants, ainsi que l'observation des astres et études de découvertes. Il s'agit aussi de mettre en valeur le patrimoine culturel que recèle la wilaya de Ghardaïa à travers des expositions de l'artisanat traditionnel, en sus des circuits touristiques, selon les organisateurs.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAFAA
NIF: 001303019002462

AVIS D'APPEL AU CONCOURS NATIONAL RESTREINT N° 97/2024

La direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat lance un concours national restreint portant étude et suivi pour la réalisation d'une école primaire type « 2 » au niveau lotissements sociaux 250+350 à la commune de HASSI RMEL wilaya de Laghouat (cité habitat intégré 2025).

Les bureaux d'études d'architecture agréés seul ou en groupement ayant présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales citées à l'article 04 du cahier des charges approuvé, peuvent retirer le cahier des charges, auprès de la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat (Saci Boulaflaa-Laghouat).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature uniquement en première phase et L'offre technique , l'offre graphique , et L'offre financière en deuxième phase sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de BET, la référence et l'objet du concours «étude et suivi pour la réalisation d'une école primaire type « 2 » au niveau lotissements sociaux 250+350 à la commune de HASSI RMEL wilaya de Laghouat (cité habitat intégré 2025)».

Ainsi que la mention «dossier de candidature », « L'offre graphique », « L'offre technique» ou «L'offre financière » ces enveloppes sont mises dans une autres enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» appel d'offres N° .97/ 2024 et l'adresse du maître d'ouvrage

L'offre de candidature: il doit comporter les pièces suivantes :

Une déclaration de candidature, Une déclaration de probité, Les statuts pour les sociétés, Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, Capacités professionnelles : L'agrément CNOA, Capacité financières, Capacités techniques : moyens humains et moyens matérielles + références professionnelles

L'offre technique: il doit comporter les pièces suivantes :

-Un déclaration à soucrire, mémoire technique justificatif, Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté », Tout document permettant d'évaluer l'offre technique.

L'offre financière: il doit comporter les pièces suivantes :

(Lettre de soumission, Annexe A « Honoraires de BET »).

L'offre des prestations : dossier graphique + pièces écrite.

L'offres de candidature en première phase doit être déposées auprès de LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (Cité SaciBoulaflaa-Laghouat) le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixé à 08 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMP à (De 08:00 H à 11:00 H).

Deuxième phase : après la présélection de candidats dans la première phase. Les offre technique, financière et plis des prestations doivent être déposé au dernier jours de la durée de préparation des offres qui est fixé à 15 jours à compter de la date fixée dans la lettre adressée par le maître d'ouvrage aux candidats retenus qui seront invités à remettre leurs offres techniques, offres de prestations et offres financières. (De 08:00 H à 11:00 H).

L'ouverture des plis en première phase en séance publique, intervient pendant la même séance s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiquée ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres de candidature à 11h , ci se jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'à jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis en deuxième phase des offres de prestations + techniques financières à 11h . Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 08 jours +15 jours+ 03 mois à compter de la date limite de dépôts des offres.

CHINE

Echec du lancement de la fusée commerciale chinoise Lijian-1 Y6



La fusée porteuse chinoise Lijian-1 Y6 est tombée en panne après avoir été lancée vendredi depuis une zone pilote d'innovation aérospatiale commerciale, dans le nord-ouest de la Chine.

La fusée commerciale, qui a décollé à 9H03 (heure de Beijing), a rencontré un problème lors de son troisième étage, une instabilité d'attitude s'étant produite environ trois secondes après l'allumage du moteur, selon le concepteur de la fusée, CAS Space.

Cela a conduit à l'activation du système de contrôle de sécurité autonome embarqué, ce qui a entraîné l'autodestruction de la fusée.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE LAGHOUAT

MISE EN DEMEURE N°01

Vu le marché N° : 201/23 visa N° 416/23 en date du 22/11/2023 par la comité des marchés et par CF N°62 en date du 18/03/2024 concernant :

LOT N° 06 :Réalisation d'un Réservoir surélévé 500 m³ d'eau en forme de champignon (BELLIL) à la commune de HASSI R'MEL.

Opération N° : NE : 5.341.4.262.103.22.01

Intitule de l'opération :

Réalisation de (07) Réservoirs communes de : LAGHOUAT, AFLOU, KSAR HIRAN,TADJMOUT,HASSI R'MEL(BELLIL),GUALTET SIDI SAAD.

- Vu l'ordre de service en date du : 21/04/2024

- Vu de l'arrêt des travaux du réservoir, qui comprennent l'installation d'échafaudage.

- Vu à l'absence d'employeur dans le chantier .

La direction des ressources en eau de la wilaya de Laghouat met en demeure pour la première fois : l'entreprise des travaux publics de construction et d'hydraulique GHARDAÏA

DAHANE IBRAHIM pour relancer les travaux et récupérer le retard enregistré. Faute de quoi l'administration se verrait dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives qui s'imposent réglementairement.

Programme de la soirée

TF1 21:10

Robin des Bois, prince des voleurs



Fait prisonnier lors d'une croisade, Robin de Locksley s'évade avec Azeem, un Turc qui le suit jusqu'en Angleterre. Sur place, Robin retrouve son château détruit et apprend que son père a été pendu. Il découvre qu'en l'absence du roi Richard, la région a été mise à sac par le cruel shérif de Nottingham, qui a confisqué le pouvoir royal. Robin se réfugie alors dans les bois et décide de prendre les armes contre les usurpateurs...

france 2 21:10

King



King, un lionceau destiné au commerce, s'échappe de l'aéroport et trouve refuge chez Inès et Alex. Ensemble ils ont l'idée folle de l'emmener en Afrique. Cependant, les douaniers ne facilitent pas leur mission. Max, leur grand-père, qu'ils n'ont vu que deux fois dans leur vie, rejoint l'aventure.

france 3 21:10

Les enquêtes de Vera Saison 11



La mère de famille Lisa Millsworth se rend à une soirée organisée par son patron pour ses salariés. Elle en sort rapidement pour se rendre sur son lieu de travail, les entrepôts d'une usine de turbine, prétextant avoir perdu son badge. Elle est suivie par une voiture. Alors qu'elle entre dans un local mis à sac, elle entend un bruit signalant une présence. Elle est retrouvée morte le lendemain sur les rives de la Tyne, blessée à l'arrière du crâne. Alors que ses collègues décrivent une femme appréciée, Vera découvre certaines zones d'ombre dans la vie de la victime.

CANAL+ 21:06

Rugby : Top 14



M6 21:10

2024 : une année d'exception



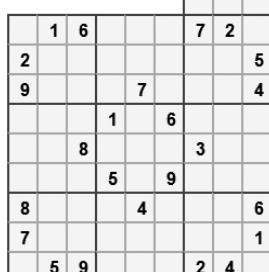
Cette année, la France a vibré à de nombreuses reprises. Que ce soit les cinq médailles de Léon Marchand aux Jeux Olympiques, la mort de Michel Blanc ou la dissolution de l'Assemblée nationale, dans tous les domaines, les Français ont vécu des moments d'émotions intenses. Accompagnés de plusieurs invités, les journalistes Ophélie Meunier et Xavier de Moulins proposent de revivre les événements mémorables de 2024 ainsi que leurs coulisses grâce à des interviews et des archives. Ils révèlent également la personnalité ayant le plus marqué ces douze derniers mois.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2409

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

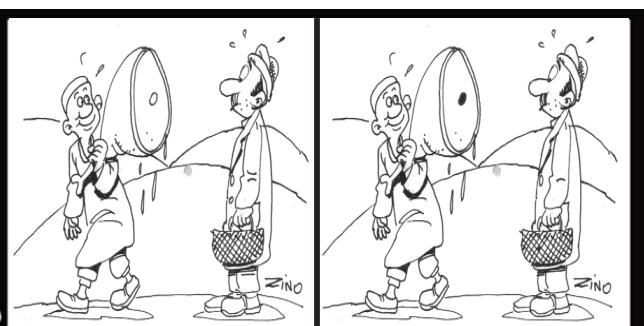
- 1 - Somnifère
- 2 - Vendras - Possible origine de torrent
- 3 - Epoque active - Bien préparer sa peau
- 4 - Rêve amusant
- 5 - Reste sans mouvement - Prudents avec le liquide
- 6 - Gaz de pub - Affluent du Rhône
- 7 - Accord parfait - Coin chauffant
- 8 - Allié - Voisin du jejunum
- 9 - Terre à pots - On y trouve un monde fou - Début de décompte
- 10 - Palmier à huile - Sorti de la norme

Verticalement:

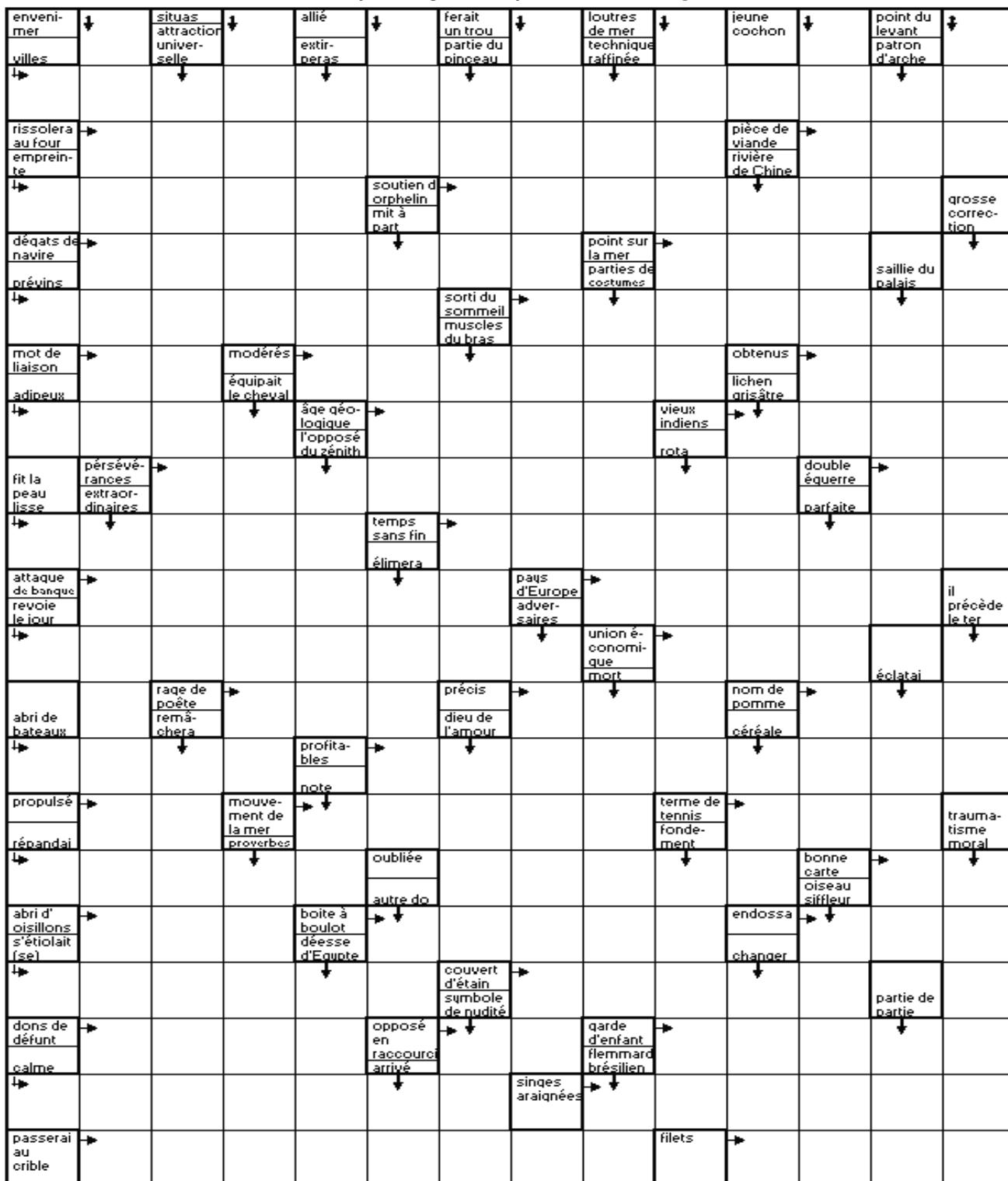
- A - Pas très reluisante
- B - Petit parasite - Pronom pour lui
- C - Chef d'état - Complète
- D - Rapace - Plat vietnamien
- E - Vieil esclave - Démentis
- F - Obstinations
- G - Cité de fouilles - Travail de modèle - Pareil en petit
- H - Reconduit - Espoir de naufragé
- I - Baie de Honshu - Transmises par la parole
- J - Cellule sexuée
- K - Déchet à éliminer - Fauve
- L - Métisse



Zerneurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1109



Solution



Mots Croisés n°2409

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	B	A	R	B	I	T	U	R	I	Q	U	E
2	E	C	O	U	L	E	R	A	S	R	U	
3	S	A	I	S	O	N		M	E	G	I	R
4	O	R		E	T	A	P	E	A	N	A	
5	G	I	T		E	C	O	N	O	M	E	S
6	N	E	O	N		I	S	E	R	E	I	
7	E	N	T	E	N	T	E		A	T	R	E
8	U		A	M	I	E		I	L	E	O	N
9	S	I	L		A	S	I	L	E		U	N
10	E	L	E	I	S		D	E	S	A	X	E

Grille géante n°1109

-	A	-	P	-	A	-	C	-	O	-	P	-
-	AGGLOMERATIONS	-	GRATINERA	-	ROT	-	TRACES	-	TUTRICE	-	CE	-
-	AVISASS	-	SOBRES	-	EVEILLEUS	-	ETSLIAS	-	UTES	-	LE	-
-	GRAS	-	LIAIS	-	EPILLATE	-	TENACITES	-	TERNITE	-	TE	-
-	HOLLDUP	-	SUEDEE	-	RENAILSE	-	ETERNITE	-	RENAISSE	-	CEEDE	-
-	NIRE	-	NETAPIS	-	PORTRENABLES	-	RENABLES	-	NETAPIS	-	EEB	-
-	MU	-	MAREEE	-	SEM	-	OMISE	-	NETAPIS	-	LET	-
-	NID	-	USINE	-	SEMAI	-	OMISE	-	OMISE	-	MITS	-
-	FANAIT	-	ETA	-	FANAIT	-	AMER	-	AMER	-	MIT	-
-	LEGS	-	VSNURSE	-	LEGS	-	VSNURSE	-	VSNURSE	-	RETS	-
-	SEREINE	-	ATELES	-	SEREINE	-	ATELES	-	ATELES	-	SASSERAI	-
-	SASSERAI	-	RETS	-	SASSERAI	-	RETS	-	RETS	-	SASSERAI	-

CYCLISME SUR PISTE - CHAMPIONNATS ARABES 2024 (2E JOURNÉE)

Malak Mechab en or dans la course aux points

Malak Mechab a bonifié d'une médaille d'or la moisson algérienne aux Championnats arabes de cyclisme sur piste actuellement en cours au Caire (Egypte), en remportant la course aux points des Juniors/filles, disputée vendredi soir, en clôture de la deuxième journée de compétition et ayant vu sa compatriote, Yamma Bouyagour, se contenter du bronze.

La deuxième place de cette course, synonyme de médaille d'argent, a été occupée par la jeune égyptienne, Alayla Darrouiche.

Une moisson qui porte le total provisoire de la sélection algérienne à quinze médailles, depuis l'entame de la compétition : 3 or, 4 argent et 8 bronze.

Un peu plus tôt dans la matinée, la sélection algérienne avait glané quatre médailles en bronze, respectivement par Yamma Bouyagour (épreuve de vitesse/juniors filles), Mohamed Nadjib Assel (épreuve de vitesse seniors/messieurs) et Anes Riyahi, ayant remporté les deux autres médailles, respectivement au Scratch et dans l'épreuve de vitesse (juniors/garçons).

Les deux précédentes médailles d'or ont été glanées par ce même Anes Riyahi, lors de la première journée de compétition, disputée jeudi, alors que les quatre médailles en argent ont été remportées par la sélection nationale (messieurs), dans l'épreuve de poursuite/par équipes, Mohamed Nadjib Assel, et Malak Mechab, ayant glané deux médailles, alors que les trois premières médailles en bronze

ont été remportées par Sihem Bousehââ, Malak Mechab et El Khassis Sassane.

Cette édition 2024 des Championnats arabes sur piste se déroule du 25 au 28 décembre au Caire (Egypte), en présence de huit pays, représentés par 150 athlètes, dans différentes catégories d'âges et engagés dans 44 courses.

La sélection algérienne, forte de 13 coureurs (dont trois dames), avait rallié la capitale égyptienne dimanche dernier, sous la houlette de l'entraîneur national, Abdellah Hannachi, secondé dans sa tâche par Fayçal Bounab et Fouad Hamza.



Quatre médailles supplémentaires pour l'Algérie

La sélection algérienne (messieurs / dames) de cyclisme sur piste a glané quatre médailles en bronze lors de la deuxième journée des Championnats Arabes de la spécialité, disputée vendredi matin au Caire (Egypte).

Ces médailles ont été l'œuvre de Yamma Bouyagour (épreuve de vitesse/juniors filles), Mohamed Nadjib Assel (épreuve de vitesse seniors/messieurs) et Anes Riyahi, ayant remporté les deux autres médailles, respectivement au Scratch et dans l'épreuve de vitesse (juniors/garçons).

Une moisson qui porte le total provisoire de la sélection algérienne à treize médailles après deux journées de compétition : 2 or, 4 argent et 7 bronze.

Les deux médailles d'or ont été l'œuvre d'Anes Riyahi, alors que les quatre en argent ont été glanées, respectivement, par la sélection nationale (messieurs) dans l'épreuve de poursuite (par équipes), Mohamed Nadjib Assel, et Malak Mechab (deux) dans des épreuves différentes.

Enfin, les trois premières médailles en bronze ont été remportées par Sihem Bou-

sebaâ, Malak Mechab et El Khassis Sassane. Cette édition 2024 des Championnats Arabes sur piste se déroule du 25 au 28 décembre au Caire (Egypte), avec la présence de huit pays, représentés par 150 athlètes, dans différentes catégories d'âges et engagés dans 44 courses.

La sélection algérienne, forte de 13 coureurs, dont trois dames, avait rallié la capitale égyptienne dimanche dernier, sous la houlette de l'entraîneur national Abdellah Hannachi, secondé dans sa tâche par Fayçal Bounab et Fouad Hamza.

ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES

Début des épreuves du championnat d'Algérie d'apnée sportive indoor à Oran

Les épreuves du championnat d'Algérie d'apnée sportive indoor ont débuté vendredi au niveau du centre nautique du complexe olympique "Miloud Hafed" d'Oran.

Organisée par la ligue de wilaya d'Oran de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques en collaboration avec la FASSAS et la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran, cette compétition, regroupe plus de 70 apnéistes hommes et dames, issus de huit ligues de wilayas du pays. Le programme de ce challenge national de deux jours prévoit le déroulement de cinq épreuves, celles du statique de 4 minutes, le dynamique bi-palme, le dynamique mono-palme, la dynamique sans palme de et les speed Endurance 2x50 mètres.

La direction de cette compétition est assurée par le directeur technique national, Faouzi Khaloufi, assisté de l'entraîneur national d'apnée sportive indoor Badis Guezati et de dix arbitres de la FASSAS.



ARTS MARTIAUX

Le "Do Shin Ki", une discipline en plein essor en Algérie, selon son créateur Boumedien Reguiba

Créateur d'un nouveau style associé aux arts martiaux, à savoir le "Do Shin Ki", le Maître algérien Boumedien Reguiba poursuit ses efforts dans l'optique de développer davantage cette discipline en Algérie, en attendant qu'elle ait sa propre fédération sportive nationale.

Installé au Japon pendant de longues années, Boumedien Reguiba (75 ans) a acquis une grande expérience dans le domaine des arts martiaux, et ce, auprès des grands Maîtres, a-t-il indiqué à l'APS.

"Cette expérience m'a permis de créer un nouveau style associé aux arts martiaux, unique dans sa philosophie, spécifique et ayant ses traditions", a-t-il expliqué. Le "Do Shin Ki", pratiqué pour la première fois en 1973 au Japon, signifie "la nouvelle voie de l'énergie". C'est aussi une voie où les sports traditionnels de l'Afrique, du Maghreb en général

et de l'Algérie en particulier, peuvent renaitre et prendre en considération leurs valeurs sur la scène sportive, selon son créateur.

"La nouvelle voie de l'énergie porte un message de paix et une volonté de coopération avec d'autres cultures et celui qui étudiera le Do Shin Ki en découvrira d'autres secrets.

C'est le résultat des recherches sur la philosophie, les avantages et les inconvénients des différentes disciplines des arts martiaux et des sports de combat", a-t-il encore souligné.

Pour permettre sa pratique dans un cadre organisé en Algérie, ce sport a été affilié en mai 2013 au forum national social, avec comme objectif "d'en faire un patrimoine national, cher pour notre génération et notre identité nationale", poursuit Reguiba. Jusque-là, ce Maître a organisé plusieurs activités liées à

ce sport, comme plusieurs stages de formation dans différentes wilayas, ainsi qu'un premier championnat régional à Oran et un autre national à Blida.

Mais ces événements datent de plusieurs années, puisque le sport en question a pris un coup de frein, avant que son créateur ne décide de le relancer en visant actuellement la fondation d'une fédération algérienne propre à la discipline, qui commence à s'offrir une place de choix sur la scène sportive dans plusieurs wilayas, à l'image d'Alger, Oran, Blida, Saïda, Bechar et Ain Temouchent.

Des efforts sont déployés également au niveau des wilayas d'Adrar, Tindouf, El Bayadh et Nââma pour promouvoir le "Do Shin Ki", profitant de l'engouement que suscitent les sports de combat auprès des jeunes algériens, s'est réjoui Maître Reguiba.

TENNIS DE TABLE

Deux champions olympiques chinois quittent le circuit mondial WTT

Les pongistes chinois Fan Zhendong et Chen Meng, champions olympiques de tennis de table ont annoncé vendredi leur intention de quitter le circuit mondial WTT, refusant de payer les amendes imposées en cas de non participation aux tournois.

"La WTT a récemment annoncé l'imposition d'amendes en cas de non participation à des tournois", a écrit Fan Zhendong sur le réseau social chinois

Weibo. "Je ne peux pas me permettre cela et, si je respecte cette organisation internationale, je ne peux que décider de quitter le classement mondial", a-t-il poursuivi, en ajoutant qu'il avait fait part officiellement de sa décision à la fédération chinoise et à la WTT cette semaine.

"Après la fin des Jeux olympiques et l'intensité de l'entraînement physique et le stress mental qui s'est accumulé et a at-

teint des sommets, j'ai eu besoin d'une période pour me remettre en forme et prendre des décisions pour la suite de ma carrière en fonction de ma forme physique", a indiqué de son côté Chen Meng, également sur Weibo.

"En raison des nouvelles règles sur les non participations et les amendes décidées par la WTT et du fait que mon corps ne peut plus supporter l'intensité de la

compétition à haut niveau, par respect pour l'organisation internationale, j'ai signé le document lundi et pris la décision de me retirer du circuit mondial", a-t-elle ajouté.

Fan Zhendong, 27 ans, est triple médaillé d'or olympique, notamment aux derniers Jeux de Paris, où il avait battu en demi-finale le français Félix Lebrun.

Il est également nonuple champion du monde. Chen

Meng, 30 ans, est pour sa part quadruple médaillée d'or olympique avec notamment l'or en simple et par équipe à Paris.

Elle compte aussi six titres de championne du monde.

Fan Zhendong n'avait pas participé aux récentes finales WTT qui se sont déroulées à Fukuoka (Japon) en novembre et n'a pas participé à des compétitions WTT depuis juin.

APS

FOOTBALL PROFESSIONNEL

Mise en place d'une feuille de route préliminaire avec les représentants des sociétés nationales propriétaires ou actionnaires des clubs

Le ministre des Sports, Walid Sadi, a annoncé, jeudi, avoir tenu récemment une réunion avec des représentants des sociétés nationales propriétaires ou actionnaires des clubs de football professionnels, afin d'examiner la situation du football professionnel, et à l'issue de laquelle une feuille de route préliminaire a été élaborée avec mise en vigueur à compter de janvier 2025.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a souligné que cette réunion de coordination qui s'inscrit dans le cadre du projet du secteur des sports relatif au contrôle des organismes supervisant le sport en Algérie, a permis aux représentants des sociétés nationales propriétaires ou actionnaires des clubs de football professionnels de présenter plusieurs propositions, ajoutant que cette réunion a été sanctionnée par l'élaboration d'une feuille de route préliminaire.

"Cette feuille de route porte dans son volet financier sur l'impératif d'obliger les clubs de redoubler d'efforts pour réduire les charges salariales à partir de la saison sportive 2025-2026.

Ces clubs doivent également plafonner et réviser leurs budgets annuels à un seuil raisonnable", a-t-il précisé.

Sur le volet sportif, la rencontre a permis d'élaborer un plan d'investissement axé sur la réalisation de projets de formation et la création d'académies pour les catégories des moins de 11 ans, 13 ans et 15 ans à partir de janvier 2025.

Il a été décidé, sur le volet organisationnel, de mettre en place un modèle défini pour l'organisation structurelle des clubs sportifs professionnels et de faire appel aux meilleures compétences en matière de gestion dès l'année prochaine.

Il s'agit également de demander aux représentants des sociétés de fournir une analyse sur l'état actuel d'un point de vue juridique, financier, administratif et sportif, en vue de l'examiner et de prendre les mesures nécessaires.

Le ministre a également évoqué la question de la lutte contre la corruption dans le secteur du sport, en réponse à une question d'un député sur la stratégie du ministère des



Sports à ce sujet. "Le ministère ne ménagera aucun effort pour lutter contre la corruption sous toutes ses formes, que ce soit au niveau central, dans les établissements sous tutelle, voire même au sein des structures d'organisation et d'animation sportives, à travers la mise en place d'un pro-

gramme annuel d'inspection exécuté par l'inspection générale du ministère et couvrant l'administration centrale et les structures décentralisées", a-t-il dit.

Et de souligner que son département ministériel œuvrera dans la transparence totale avec la Haute autorité de

transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), notamment en matière de formation, de sensibilisation, d'échange de données, et d'actualisation du système juridique en conformité avec les exigences de protection et de gestion transparente des deniers publics, à l'instar du projet de décret exécutif fixant les modalités de financement et de contrôle des structures d'organisation et d'animation sportives".

Lors de cette plénière, le ministre des Sports a répondu à certaines préoccupations des députés, qui ont relevé la nécessité d'accorder un intérêt particulier au secteur sportif dans l'extrême Sud du pays, où "la pratique sportive est devenue quasiment inexistante en raison du manque de moyens matériels et de l'absence de ressources humaines qualifiées pour encadrer les jeunes de cette région".

ORAN

Clôture de la 14^e édition du tournoi «hiver-foot» dans une ambiance festive

Le traditionnel tournoi de football à six "hiver-Foot" a pris fin, vendredi en nocturne au complexe sportif de proximité Reguieg-Abdelkader à Hai El-Othmania (Oran) dans une ambiance festive, en présence des autorités locales et d'anciennes stars du football Algérien.

Une soirée footballistique pavooisée aux couleurs nationales sur des airs folkloriques a drainé de nombreux férus du sport roi malgré le froid, avec comme toile de fond trois belles rencontres de football où la fougue et l'art de footballeurs en herbe se sont entremêlés.

La fête de cette 14^e édition a commencé avec les finales des jeunes catégories, opposant l'équipe de l'école Jawharat Ain Temouchent à ceux de Hai El-Othmania chez les moins de 9 ans et celle des moins de 11 ans entre le quartier Hai Boutelis et Hai El-Othmania.

La grande finale senior tant attendue par le public a été remportée par l'équipe de hai Sanawber (ex- Les Planteurs) aux dépens de ceux de Hai Ibn Sina, marquée par un grand fair-play et une joie partagée.

Durant une semaine de spec-



tacle, d'ambiance et d'animation, le public a eu à découvrir de jeunes talents des quartiers et à retrouver de grands noms du football national.

Organisé dans le cadre de l'animation sportive par l'association sportive "La Radieuse" d'Oran, ce tournoi a vu la participation de 60 équipes représentant plusieurs écoles de football des wilayas de Mascara, Ain Temouchent, Relizane, Mostaganem et des équipes Inter quartiers d'Oran.

Cette soirée footballistique a été clôturée par une cérémonie de remise de coupes et cadeaux aux lauréats, en présence du Di-

recteur de la jeunesse et des sports d'Oran et d'anciens internationaux, entre autres Lakhdar Belloumi, Mustapha Kouici, Fodil Megharia, Omar Betrouni et l'ancien arbitre international Mohamed Hansal.

Ces tournois de football inter-quartier restent une opportunité pour les jeunes de créer des amitiés et de faire connaissance entre les joueurs des équipes participantes et de les inciter à pratiquer du sport pour entretenir leur santé, découvrir et acquérir des talents de footballeurs et rester à l'écart des maux sociaux sous leurs diverses formes.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR:A-4E J)

Des arbitres béninois pour la rencontre CS Constantine-Bravos do Maquis

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné une équipe d'arbitres béninois pour diriger la rencontre opposant le CS Constantine d'Algérie au club angolais Bravos do Maquis, prévue le 5 janvier pro-

chain au stade Echahid Hamlaoui de Constantine, dans le cadre de la quatrième journée de la Coupe de la Confédération (groupe A).

La rencontre sera officiée par le directeur de jeu Issa Mo-

hamed, assisté par ses deux compatriotes : Gbemasiandam Cotton et Lucien Togignon Hontonon.

Le quatrième arbitre est Ahomlanto Tanislas.

L'autre match du groupe A

mettra aux prises les Tunisiens du CS Sfaxien et les Tanzaniens de Simba SC.

Le CS Constantine, Bravos do Maquis et Simba SC sont en tête du groupe A avec 6 points chacun.

Le CS Sfaxien ferme la marche avec 0 point.

Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale de la compétition.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (15^e JOURNÉE)

Le CRB revient en force

Le CR Belouizdad, après des débuts difficiles en championnat, enregistre une belle remontée au classement général de la Ligue 1 Mobilis, en se positionnant à la sixième place, avec 21 points, suite à sa courte mais précieuse victoire contre l'Olympique Akbou (1-0), remportée vendredi soir au stade du 5-Juillet pour le compte de la 15e journée, ayant vu l'Entente de Sétif se contenter d'un nul vierge chez la lanterne-rouge, l'US Biskra (0-0).

Les gars de la Soummam avaient commencé par bien résister, notamment en première mi-temps, avant de s'incliner devant l'homme en forme du moment du Chabab, en l'occurrence l'attaquant Abderrahmane Meziane, auteur de l'unique but cette rencontre à la 76e minute de jeu.

Un cinquième succès consécutif pour les Belouizdadi, qui semblent avoir enfin trouvé leur rythme de croisière, tout en ayant quatre matchs en retard.

De son côté, l'Aigle noir sétién a raté une nouvelle opportunité de s'emparer seul de la place de Dauphin, en se contentant d'un nul vierge chez l'actuelle lanterne-rouge de la Ligue 1 Mobilis, l'US Biskra. Malgré tout, l'ESS reste deuxième, ex-aequo avec le Mouloudia d'Alger avec 21 points pour chaque club, et idem pour l'USB, qui malgré son semi-échec à domicile reste en vie, avec toujours les mêmes chances de se sauver.

En effet, les Zibans disposent du même nombre de points que l'ES Mostaganem (avant-dernier), et seulement

deux longueurs de retard sur le premier club non relégable, le MC El Bayadh. Ce qui fait que ses chances de maintien sont toujours intactes.

Autre bonne affaire réalisée ce vendredi, la victoire de la JS Saoura (2-0) contre le CS Constantine, car les trois points engrangés lors de cette 15e journée la sortent provisoirement de la zone de turbulences. En effet, les gars de Béchar, qui l'ont emporté grâce à Bouchiba (22e) et Ghorab (64e), se positionnent désormais à la 12e place du classement général, avec 16 points.

Soit avec quatre longueurs d'avance sur le premier club relégable.

Le bal de cette 15e journée s'était ouvert jeudi, avec le déroulement des trois premiers matchs inscrits à son programme, et dont le MC Alger et le Paradou AC ont été les plus grands bénéficiaires, en revenant avec de précieuses victoires de l'extérieur.

En effet, le Mouloudia est allé l'emporter (2-1) chez la mal-classé NC Magra, grâce notamment à un doublé de son dé-



fenseur, Mohamed Réda Halaïmia, alors que le Paradou s'est imposé (2-0) chez l'ES Mostaganem, avec là encore un doublé de l'inévitable Adil Boubiba (9e, 89e). Le troisième match disputé jeudi avait mis aux prises l'USM Alger et le MC Oran, et le dernier mot est finalement revenu aux Algérois, l'ayant difficilement emporté (3-0).

En effet, malgré l'ampleur du score, les gars d'El Hamri avaient relativement bien résisté dans ce match.

Le score était d'ailleurs de seulement (1-0) jusqu'à la fin du temps réglementaire. Ce n'est que pendant le temps additionnel que les Rouge et Noir ont réussi à tuer le match, en ajoutant deux autres réalisations, respectivement par Tarek Aggoun, contre son camp à la 90e+2, et Imad Azzi (90e+6), alors que

l'ouverture du score a été signée Brahim Benzaza (48e). Des victoires qui valent leur pesant d'or pour chacun des trois clubs algérois, car elles leur ont permis de réaliser de belles opérations sur le plan comptable et de réussir des bonds significatifs au classement général.

En effet, "Le Doyen" s'est intronisé comme nouveau Dauphin de la JS Kabylie, avec 21 points, alors que l'USMA et le Paradou se sont hissés respectivement aux 3e et 6e places, avec 20 et 19 points.

Les péripéties de cette dernière journée de la phase aller se poursuivront samedi, avec notamment le déplacement de l'actuel leader la JS Kabylie à Chlef, pour y défier l'ASO local.

Il y aura également un intéressant MC El Bayadh - USM Khencela, entre candidats au maintien.

LIGUE 2 AMATEUR (15^e JOURNÉE)

Le MB Rouissat champion d'hiver à l'Est, statu quo en tête l'Ouest

Le MB Rouissat, vainqueur de l'US Chaouia (1-0), a décroché le titre honorifique de champion d'hiver de la poule Centre-Est à l'issue de la 15e et dernière journée de la phase aller du Championnat de Ligue 2 de football, disputée jeudi, au moment où le leader de la poule Centre-Ouest, l'ES Ben Aknoun, et son dauphin le RC Kouba, se sont imposés en déplacement, respectivement, contre le SKAF Khemis Miliana et l'US Béchar Djedid sur le même score (1-0).

A la faveur de ce succès à l'extérieur,

le MB Rouissat (35 points), dont c'est la première saison en Ligue 2 amateur, a consolidé sa première place avec bilan de 11 victoires, 2 nuls et 2 défaites, valiant son statut de sérieux prétenant à l'accès en Ligue 1. Dans le sillage de MBR, l'USM El Harrach (2e, 30 pts) s'est contentée d'un nul (1-1) chez l'IB Khemis El Khechna (4e, 25 pts), tout comme l'USM Annaba (3e, 28 pts), accrochée (2-2) par l'IRB Ouargla (12e, 17 pts). Distancé dans la course à l'accès, le MO Constantine (5e, 23 pts) s'est incliné (3-1) face au MSP Batna (8e, 19 pts), alors que l'autre club de Batna le CAB a essayé une lourde défaite (4-0) devant l'AS Khroub (6e, 22 pts).

Dans la lutte pour le maintien, la JSD Jijel (12e, 17 pts) a quitté la zone de relégation en s'imposant sur le fil (1-0) contre la JS Bordj Menaiel, qui est désormais premier relégable (16 points), juste devant l'Olympique Magrane (15e, 10 pts), battu à domicile par le NRB Teleghma (1-0), et l'US Souf (16e, 9 pts), qui a concédé une nouvelle défaite (1-4) face au HB Chelghoum Laid (8e, 19 pts).

-- Groupe Centre-Ouest : l'ESB et le RCK s'imposent à l'extérieur

— Dans le groupe Centre-Ouest, le leader, l'ES Ben Aknoun, et son dauphin le RC Kouba, se sont imposés en déplacement, respectivement, devant le SKAF Khemis Miliana et l'US Béchar Djedid sur le même score (1-0). Déjà assurés du titre de champion d'hiver lors de la précédente journée, les joueurs de l'Etoile ont conservé leur invincibilité (10 victoires, 5 nuls) et gardent cinq longueurs d'avance sur leurs homologues du RCK (30 pts). Derrière le duo de tête, trois équipes se retrouvent en embuscade avec 23 points.

Il s'agit de la JS El Biar, qui a dominé le SC Mecheria (3-1), la JSM Tiaret, qui a fait match nul face au NA Hussein-Dey (0-0) et l'ASM Oran, battue chez le RC Arbaâ (0-1).

Dans le bas du classement, le CR Témouchent a décroché une précieuse victoire devant le WA Mostaganem (1-0), qui lui permet de quitter la zone de relégation, se hissant au 11e rang du classement, occupé conjointement avec le RC Arbaâ et le SKAF Khemis Miliana.

En revanche, l'ESM Koléa fait le chemin inverse après sa défaite face au MC Saida (1-2) et glisse au 14e rang avec 15 points au compteur. Les deux autres places de relégables sont occupées par le MBC Oued Sly (13 pts) et le SC Mecheria (7 pts).

La phase retour du Championnat de Ligue 2 débutera le vendredi 24 janvier 2025, avec le déroulement de la 16e journée dans les deux groupes : Centre-Est et Centre-Ouest.

Pour rappel, le premier de chaque groupe à l'issue de la saison en cours accéderont en Ligue 1 Mobilis, alors que les trois derniers de chaque poule seront rétrogradés en division inférieure.

MC ORAN

Une phase aller à double vitesse

Le MC Oran, dont la direction a énormément investi lors de l'intersaison avec l'espoir de jouer les premiers rôles en Ligue 1 de football, a présenté deux visages au cours de la phase aller, qui sera clôturée, ce samedi, en attendant de disputer les matchs en retard au nombre d'une dizaine.

La 15e et dernière journée de cette première phase du championnat, qui a débuté jeudi passé, a été marquée par une sévère défaite des "Hamraou" sur le terrain de l'USM Alger (3-0), confirmant par là même leur fébrilité loin de leurs bases.

En effet, si le MCO mène le bal au classement des meilleures équipes à domicile après avoir réalisé 17 points sur 21 possibles, cette équipe n'a récolté qu'un petit point sur 21 possibles aussi en déplacement.

La défaite face à l'USMA, intervenue en deuxième période après une première remarquable des Oranais, est la 6e des

gars d'El-Bahia loin de leur nouveau jardin préféré du stade Miloud-Hadefi, contre un seul nul ramené du stade du 5-jUILlet face au Paradou AC (2-2).

Ce parcours des plus décevants a valu au "Mouloudia" une avant dernière place au classement des meilleures formations de l'élite à l'extérieur, alors que l'équipe pointe à la huitième place au classement général provisoire avec 18 points obtenus de cinq victoires, contre trois matchs nuls et six défaites, tout en ayant un match en moins à livrer face au CR Belouizdad.

Dans les milieux du club phare de la capitale de l'Ouest on fait remarquer qu'il faut remonter à la saison 2007-2008, celle de la relégation, pour voir le Mouloudia d'Oran faire pire à l'extérieur durant une phase aller.

Un bilan très maigre et digne d'une équipe qui joue pour le maintien, estime-t-on.

Une réalité que l'entraîneur Eric Chelle, en poste depuis la

mi-octobre dernier, reconnaît en déclarant que ses joueurs ne parviennent pas à reproduire à l'extérieur les mêmes copies rendues à domicile.

Cet état de fait a poussé le technicien franco-malien à se pencher, plus tôt que prévu, sur le dossier du mercato hivernal, en mettant à l'essai, depuis quelques semaines, plusieurs joueurs étrangers, dans l'espérance d'engager au moins trois nouveaux éléments lors de la prochaine période des transferts, qui sera ouverte le 5 janvier prochain.

Malgré l'arrivée d'une douzaine de recrues lors du mercato estival, les saisons se suivent et se ressemblent au MCO, habitué ces dernières années à jouer le maintien, s'insurge-t-on dans l'entourage du club, appelé à se séparer de quelques joueurs au cours de la trêve hivernale, "pour n'avoir pas donné le plus escompté".

ELIMINATOIRES MONDIAL 2025 (U17) FÉMININE

Seconde victoire de la sélection nationale en amical

L'équipe nationale féminine des moins de 17 ans de football a battu le club des U20 de l'AFAK Relizane (3-1), lors de son deuxième match d'application disputé, jeudi après-midi, durant le stage au niveau du centre technique national CTN de Sidi Moussa, en préparation des éliminatoires de la Coupe du Monde de la catégorie.

Les buts ont été l'œuvre de Amelia Akouché (20'), Hanane Sehouli (48') et Zaza Rebahi (70').

Mardi, l'EN féminine U17 avait remporté un premier test face à l'ASE Alger Centre (4-0), sur des réalisations de Hanane Sahoui (18'), Zaza Rebahi (20'), Fellah Ibtissam (46') et Ab-

delali Nesma (78'). Le regroupement de l'EN qui a réuni 26 joueuses pour presque une semaine, a pris vendredi, où les joueuses ont été libérées par le staff technique.

Pour rappel, l'EN féminine U17 drivé par l'entraîneur Abdennour Mira se prépare activement pour la double confrontation prévue face à la Tunisie en aller et retour en janvier prochain pour le compte du 1er tour des éliminatoires de la Coupe du Monde de la catégorie.

Le match aller se jouera à Tunis entre le 10 et 12 janvier 2025, alors que la seconde manche est programmé en Algérie une semaine plus tard : 17, 18, 19 janvier.

APS

MAN CITY MCATEE EST TRÈS COURTISÉ

En manque de temps de jeu à Manchester City, le milieu de terrain James Mcatee (22 ans, 8 apparitions et 1 but toutes compétitions cette saison) pourrait changer d'air en janvier. Le milieu anglais, très peu utilisé par Pep Guardiola depuis son retour au club après un prêt d'une saison à Sheffield United l'été dernier, est frustré par sa situation, selon The Telegraph. West Ham, Brentford, le Bayer Leverkusen et la Fiorentina sont intéressés par son profil.

BARCELONE LA PROMESSE DE YAMAL

Touché à une cheville et indisponible plusieurs semaines, Lamine Yamal (17 ans, 21 matchs et 6 buts toutes compétitions cette saison) a donné de ses nouvelles. L'ailier du FC Barcelone affiche une grande détermination. "Je suis dans un processus de récupération dont je suis sûr que je reviendrai meilleur et avec plus d'envie. Je reviendrai plus fort que jamais", a promis l'international espagnol, vainqueur du dernier Euro, pour le site officiel du Barça. Alors qu'il revenait d'une première blessure, le Barcelonais s'est blessé à la suite d'un choc à la cheville droite lors de la défaite des Blaugrana face à Leganés (0-1), le 15 décembre. "C'est de la malchance, c'est à cause d'un coup que j'ai reçu à la cheville, ce sont des choses qui arrivent, ça peut arriver à n'importe qui", a relativisé Yamal.

REAL MADRID VINICIUS JR RÉPOND À RONALDO

En marge des Globe Soccer Awards ce vendredi, Cristiano Ronaldo a affirmé que Vinicius Jr (24 ans, 21 matchs et 14 buts toutes compétitions cette saison) aurait mérité de remporter le dernier Ballon d'Or 2024, décerné à Rodri. Cette déclaration a fait le bonheur de l'ailier du Real Madrid. "Cristiano dit que je suis le meilleur ? C'est mon idole et entendre ces mots est un honneur. Si Cristiano le dit, alors ça veut dire que je le suis", a lancé le Brésilien, désigné meilleur joueur et meilleur attaquant de l'année au gala des Globe Soccer Awards. Son club, le Real Madrid, a d'ailleurs collectionné les prix : meilleur club de l'année, meilleur entraîneur (Carlo Ancelotti), meilleur milieu (Jude Bellingham) et meilleur président (Florentino Pérez).



JUVENTUS JORGE MENDES CONFIRME POUR F. CONCEIÇÃO

Performant depuis son arrivée l'été dernier, l'ailier Franciso Conceição (22 ans, 12 matchs et 1 but en Serie A cette saison), prêté sans option d'achat par le FC Porto, va bel et bien rester à la Juventus Turin à l'issue de la saison. L'agent du Portugais, Jorge Mendes, a confirmé les récentes révélations du directeur sportif turinois Cristiano Giuntoli.

"Son avenir est à la Juventus. Il est très heureux d'être là et le club est également heureux avec lui. Ce sera une relation qui se poursuivra pendant longtemps", a assuré le représentant du Lusitanien. La presse italienne évoque un transfert définitif à hauteur de 30 millions d'euros.

GENOA BALOTELLI POURRAIT DÉJÀ PARTIR

Arrivé en octobre au Genoa, l'attaquant Mario Balotelli (34 ans, 6 apparitions en Serie A cette saison) joue très peu depuis le début de la saison. Et la situation de l'italien ne s'est pas améliorée avec l'arrivée de Patrick Vieira, avec qui les relations sont fraîches depuis leur collaboration difficile à Nice. Selon La Gazzetta dello Sport, "Super Mario" pourrait mettre fin à son aventure à Gênes dès cet hiver grâce à une clause qui lui permet de résilier son contrat avant le 31 décembre 2024.

Toujours d'après le quotidien italien, Balotelli dispose d'une piste au Mexique pour la suite de sa carrière. Le club de Cruz Azul lui offre un contrat rémunéré 2 millions d'euros par mois, soit un salaire bien plus élevé que les 400 000 euros mensuels que l'ancien Niçois et Marseillais touchent en Italie.

MAN UTD LA JUVE A REFUSÉ RASHFORD

Sixième de Serie A, la Juventus Turin ambitionne de renforcer son attaque cet hiver pour remonter au classement durant la seconde partie de la saison. Selon The Sun, l'attaquant anglais Marcus Rashford (27 ans, 15 matchs et 4 buts en Premier League cette saison), qui souhaite quitter Manchester United, a ainsi été proposé à la Vieille Dame. Cependant, les Bianconeri ont repoussé cette proposition. L'entraîneur turinois Thiago Motta espère l'arrivée d'un autre joueur évoluant chez les Red Devils : le Néerlandais Joshua Zirkzee, un élément qu'il a entraîné à Bologne la saison dernière.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SRL
DK NEWS

Délégué général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /

E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - AZERBAÏDJAN**Tebboune présente ses condoléances à son homologue azerbaïdjanaise suite au crash d'un avion**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances au président de la République d'Azerbaïdjan, M. Ilham Aliyev, suite au crash d'un avion d'Azerbaïdjan Airlines près de la ville d'Aktaou, au Kazakhstan, faisant plusieurs victimes et blessés.

"Monsieur Ilham Aliyev, président de la République d'Azerbaïdjan, j'ai appris avec une grande tristesse et une profonde affliction le crash d'un avion d'Azerbaïdjan Airlines près de la ville d'Aktaou, au Kazakhstan, faisant plusieurs victimes et blessés", lit-on dans le message de condoléances.

"Suite à cette tragédie qui a frappé le peuple azerbaïdjanaise ami, je tiens à présenter à votre Excellence et aux familles des victimes, au nom du peuple et du Gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes sincères condoléances, vous assurant de ma profonde compas-



sion et souhaitant un prompt rétablissement aux blessés", a ajouté le président de la République.

Assurant le président azerbaïdjanaise de "la solidarité de l'Algérie avec son pays en cette pénible circonstance", le président de la République s'est dit "convaincu que le peuple azerbaïdjanaise saura surmonter cette douloureuse épreuve". "Tout en vous réitérant mes sincères condoléances, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus respectueux", a conclu le président de la République dans son message de condoléances.

SÉCURITÉ SOCIALE**Journée d'étude à l'occasion de la clôture de la campagne nationale d'information conjointe des organismes de sécurité sociale**

Une journée d'étude a été organisée, jeudi à Alger, à l'occasion de la clôture de la campagne nationale d'information conjointe des organismes de sécurité sociale relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Ont pris part à cette campagne de trois jours, la Caisse nationale des retraites (CNR), la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du Bâtiment, des Travaux publics et de l'Hydraulique (CACOBATPH), ainsi que l'Office national d'appareillages et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH). Dans son allocution d'ouverture de cette journée d'étude, Mme Djazia Tafli, déléguée locale du médiateur de la République de la wilaya d'Alger, a salué la "prise en charge optimale" par les cinq caisses des préoccupations des citoyens, reçus via la plateforme numérique. Elle a rappelé les réunions de travail organisées en 2024 par la délégation avec les représentants du secteur, axées sur cette plateforme numérique et les délais de réponse aux préoccupations des citoyens concernant la protection sociale. De son côté, le directeur de l'emploi de la wilaya d'Alger, Abdellali Ghazali, s'est félicité de la "réussite" de cette campagne nationale, qui a attiré un large public et permis de faire connaître les prestations prodiguées par ces organismes. Cette Journée d'étude a vu la présentation de plusieurs exposés sur les services numériques proposés par les différentes caisses.

JUSTICE**M. Boudjemaa supervise l'installation des membres de la Commission nationale du droit international humanitaire**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjema a supervisé, jeudi au siège du ministère, en sa qualité de président de la Commission nationale du droit international humanitaire, l'installation des membres de la Commission pour son nouveau mandat, indique un communiqué du ministère de la Justice. "La Commission nationale du droit international humanitaire, créée en vertu du décret présidentiel 08-163 du 4 juin 2008, est un organe consultatif permanent sous l'autorité du ministre de la Justice, garde des Sceaux, composé de 24 membres représentant différents ministères et organismes nationaux et

chargé de l'assister, de ses avis et études, sur toutes les questions qui concernent le droit international humanitaire", précise la même source. La Commission a notamment pour mission "de veiller à promouvoir la mise en œuvre du droit international humanitaire, à organiser des rencontres et conférences, à proposer les mesures nécessaires pour la mise en conformité du droit national avec les règles du droit international humanitaire et à contribuer à la diffusion et au renforcement de la culture juridique dans ce domaine", selon la même source.

APS

CYCLISME**Madar Pro Cycling Team a marqué l'histoire durant la saison 2024 et se projette pour une saison prometteuse en l'An 2025 avec un objectif principal de maintenir sa suprenante africaine et améliorer son classement mondial****ABED MEGHIT**

Le cyclisme algérien intégrera le monde professionnel de la discipline, à travers la Madar Pro Cycling Team, qui comporte en son sein plusieurs internationaux algériens, dont le vétérane Azzedine Lagab, Hamza Yacine, Hamza Amari, Mansouri Islem, Mimouni Oussama et Mansouri Hamza.

L'équipe Madar Pro Cycling Team a marqué l'histoire durant la saison 2024 remportant plusieurs titres en tant que champion de l'UCI Africa Tour et dominante éclatante en classements.

Madar Pro Cycling Team a abordé succinctement les titres de la saison 2024.

Le cycliste Nassim Saïdi a remporté le trophée de la 28^e édition du Grand Prix national de la ville d'Oran, dont la 3^e et dernière étape a pris la 1^{re} place au classement général chez les seniors.

Les succès de Madar Pro Cycling Team ont débuté par une victoire lors du Grand Prix de la ville d'Oran grâce à Nassim Saïdi, suivie par l'exploit de son coéquipier Hamza Yacine, vainqueur de quatre étapes du Tour d'Algérie, où Nassim Saïdi s'est également adjugé le maillot jaune en remportant le titre général.

Le cyclistes Hamza Yacine de Madar Pro Cycling Team en seniors a remporté le contre-la-montre individuel comptant pour la première édition du tour de Tlemcen de cyclisme, disputé, sur une distance de 17 km entre la commune de Sebdou et la commune d'El Gor.

Hamza Yacine a parcouru les 17 km de la course en 22 min 58 secondes, devant ses coéquipiers du même club Mansouri Hamza avec un chrono de 23 min 04 secondes et Ne-hari Mohamed Amine en 23 min 31 sec.

Hamza Yacine, qui signe un quatrième



succès sur le Tour d'Algérie International 2024 après ceux obtenus à Skikda (8e étape), Sétif (6e étape) et Sidi Bel-Abbès (4^e étape), s'est imposé au sprint avec un chrono de 1:31.42, devant l'Américain, David Drouin, (Euro Cycling Team) et l'Allemand, Marcel Peschges, (Embrasse The World).

Le cycliste Hamza Amari, a remporté l'édition 2024 du Grand Prix International de la Ville d'Alger, par une victoire éclatante disputée sur une distance de 82,5 km, en présence de 70 coureurs, représentant 15 équipes.

Le cycliste Hamza Amari a devancé l'Erythréen, Metkel Eyob (Terengganu – Malaisie), après 1:58:00 de course.

Le cycliste Oussama Mimouni s'est adjugé le Grand prix d'Ongola (Cameroun) disputé sur une distance de 105 km.

Mimouni Oussama vient d'inscrire son nom en lettres d'or dans l'histoire du cyclisme africain et camerounais plus parti-

culièrement. En effet, le jeune coureur de 21 ans a remporté la première édition du Grand Prix d'Ongola, et ce, depuis son inscription au calendrier de l'Union cycliste internationale (UCI).

Dans cette course disputée sur un circuit fermé, et marquée par la participation de 61 athlètes, Mimouni Oussama a été de très loin le plus rapide en bouclant les 15 tours, de 7 km chacun, en 2:33:05 de temps.

Il a devancé de plus de trois minutes son compatriote et camarade à la Madar Pro Cycling Team, Yacine Hamza (2:36:17) et le Belge, Wannes Heylen (2:36:17), respectivement deuxième et troisième sur le podium.

L'équipe Madar Pro Cycling Team a marqué l'histoire en remportant l'UCI Africa Tour après une première saison exceptionnelle au sein du peloton international, a indiqué un communiqué de l'équipe.

« Ce triomphe mérité résulte d'un brillant parcours sur les scènes africaine et in-

ternationale », a ajouté le communiqué.

Les succès de Madar Pro Cycling Team ont débuté par une victoire lors du Grand Prix de la ville d'Oran grâce à Nassim Saïdi, suivie par l'exploit de son coéquipier Hamza Yacine, vainqueur de quatre étapes du Tour d'Algérie, où Nassim Saïdi s'est également adjugé le maillot jaune en remportant le titre général.

Le palmarès de l'équipe en Algérie s'est enrichi avec la victoire de Hamza Amari au Grand Prix d'Alger.

Sur la scène européenne, Hamza Yacine a brillé en décrochant la deuxième place au GP Nogent-sur-Oise.

A Oman, l'équipe a poursuivi sur sa lancée lors du Tour de Salalah, où Azzedine Lagab s'est classé troisième au général et deuxième lors de la troisième étape, tandis que Hamza Yacine s'est imposé sur les premières et dernières étapes.

L'équipe Madar Pro Cycling Team a engrangé des points cruciaux qui leur ont permis de s'assurer le titre continental.

L'équipe conclut sa saison à la 1^{re} place en Afrique et à la 48^e place mondiale sur 203 équipes.

L'équipe Madar Pro Cycling Team se projette pour une saison prometteuse en l'An 2025 avec un objectif principal de maintenir sa suprenante africaine et améliorer son classement mondial race à un effectif complet d'élites et l'arrivée de nouveaux talents de renommées internationales.

Par ailleurs, l'équipe Madar Pro Cycling Team a été renforcée par des renforts stratégiques pour l'An 2025 par 03 nouveaux recrues tels que les cyclistes Youcef Reguigui (Algérie), Emile Van Niekerk est un cycliste âgé de 20 ans originaire d'Afrique du Sud (né le 23 juin 2004) et Meron Tesfome Hagos, né le 13 juillet 1992 à Asmara (Erythrée).